



BANQUE  
**WORMSER FRÈRES**

**RAPPORT ANNUEL 2017**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE**

**DU 15 MAI 2018**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs	Alain	WORMSER, <i>Président directeur général</i>
	Marcel	WORMSER, <i>Président émérite</i>
	Marc	WORMSER, <i>Directeur général délégué</i>
Mesdames	Béatrice	JOUAN, <i>Administratrice</i>
	Catherine	LUBOCHINSKY, <i>Administratrice</i>
Messieurs	Christian	KLEIN, <i>Administrateur</i>
	François	SIN, <i>Administrateur</i>
	Jacques H.	WAHL, <i>Administrateur</i>
	Gérard	WORMSER, <i>Administrateur</i>
	Guy	WORMSER, <i>Administrateur</i>
	Julien	WORMSER, <i>Administrateur</i>



BANQUE  
**WORMSER FRÈRES**

**RAPPORT ANNUEL 2017**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE**

**DU 15 MAI 2018**



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

*Mesdames, Messieurs,*

*L'année 2017 fut à bien des égards une très bonne année tant pour la croissance mondiale que pour notre établissement. Certes le long maintien par la Banque Centrale Européenne d'une politique monétaire trop accommodante est à notre goût regrettable, mais force est de constater que pour une année qui se voulait de reprise l'ensemble des indicateurs économiques, tout comme nos résultats, ont dépassé les prévisions les plus optimistes.*

*L'issue inattendue de l'élection présidentielle en France est à l'origine de cette confiance en soi retrouvée et de l'envie de croire en un avenir meilleur. Elle a montré que le choix des Français se portait à la fois sur la réforme et l'action, guidé par la volonté d'agir efficacement avec l'évidence du bon sens, en dehors de tous dogmes anciens. Nous ne pouvons que nous en féliciter.*

*La politique française dorénavant plus proche de celle menée outre Rhin, va permettre au couple franco-allemand de donner un nouvel élan à l'Europe. Malheureusement, au moins pour l'instant, sans le Royaume-Uni empêtré dans les multiples difficultés de son Brexit. Gageons néanmoins que de l'autre côté de la Manche le bon sens finira par prévaloir et que les acquis de plus de 40 années de coopération et de compromis ne seront pas effacés par un simple vote au résultat serré.*

*Cette nouvelle dynamique européenne, plus efficace, aura pour objectif de rapprocher le citoyen de ses institutions. Faute de quoi il est à craindre que le populisme, déjà prégnant aux Etats Unis, en Russie et dans certains pays d'Europe, ne surfe sur les années de crise, pourtant derrière nous, pour briser, par un repli sur soi dommageable, l'élan de la solide reprise mondiale qui s'annonce.*

*Tout concourt vers un nouveau cycle positif : l'inflation est contenue, les points de tensions géopolitiques aussi, les taux d'intérêt restent bas, la nouvelle régulation porte ses fruits, les recettes fiscales augmentent.*

*Une issue pacifique aux crises nord-coréenne, iranienne, syrienne pour ne parler que de celles-ci, n'est pas hors de portée. Les Etats Unis dont le rôle comme première puissance militaire mondiale est prépondérant en la matière sont dirigés, ne l'oublions pas, par un « Business man » moins enclin que ses prédécesseurs à « tirer le premier », sauf sur Twitter bien évidemment ! Pour surprenant que soient ses décisions et sa manière de gouverner, l'économie américaine se porte très bien et l'armée américaine est de moins en moins engagée à l'extérieur de ses frontières.*

*C'est dans ce contexte que votre banque a poursuivi son développement marqué cette année par l'accroissement notable de son bilan, et plus précisément des dépôts reçus de la clientèle. Accroissement issu à la fois du développement de la clientèle grandes entreprises et dans une moindre mesure de la clientèle traditionnelle.*

*Toutes nos activités ont contribué à l'amélioration de notre produit net bancaire en hausse de près de 34 % hormis le poste de la trésorerie et du marché monétaire toujours pénalisé par la persistance des taux négatifs à la BCE et de l'impossibilité commerciale que nous avons de répercuter ces conditions pénalisantes à notre fidèle clientèle.*

*L'encours de nos crédits a progressé passant de 131 millions à 149 millions se rapprochant de notre objectif de 200 millions à la fin de l'exercice 2020. Une grande partie de ces crédits sont des crédits hypothécaires.*

*Le marché de l'immobilier a été moins dynamique cette année que la précédente, ce qui a entraîné pour certains de nos clients une plus grande difficulté à réaliser les ventes prévues à l'intérieur de l'échéancier fixé. Par voie de conséquence le montant de nos créances douteuses au sens de la réglementation a augmenté sans que pour autant celles-ci ne soient compromises du fait des garanties hypothécaires consenties à notre profit sur des biens dont la valeur marchande excède celle des crédits consentis.*

*Le nombre de dossiers examinés dans le cadre des concours de venture loans a augmenté, sans que de nouveaux investissements ne soient validés. Les sociétés du portefeuille ont quant à elles sollicité de nouveaux déblocages et se développent mieux qu'attendu ce qui a permis dans un dossier d'exercer plus tôt que prévu les Bons de Souscription d'Actions qui nous avaient été consentis.*

*Les opérations de banque ont vu leur contribution au résultat augmenter significativement par rapport à l'an passé. Cette progression résulte du bon travail réalisé avec les grands comptes à la fois sur leurs activités domestiques et sur les activités internationales libellées en Euros. Ce développement a été possible grâce aux efforts et à l'extrême vigilance de nos équipes opérationnelles que nous tenons à saluer tout particulièrement. L'activité nouvelle de Trade Finance a, pour sa première année, couvert ses frais généraux et reçu un excellent accueil de notre clientèle.*

*Nous avons modernisé la plateforme d'exécution mise à la disposition de nos clients opérant en bourse en ligne sous la marque Startfinance, ce qui a permis de consolider notre chiffre d'affaires sur ce marché très compétitif.*

*Nos opérations pour compte propre restent très modestes. Elles sont essentiellement concentrées sur l'arbitrage où il reste encore quelques petites niches à explorer, notamment à cause de divergences réglementaires entre les bourses américaines et européennes entraînant des différences de cours sur un même titre coté des deux côtés de l'Atlantique.*

*L'activité exercée sous notre marque BdE regroupant les transferts d'argent des migrants résidant en France a vu son résultat d'exploitation progresser de plus de 20 %, et ses volumes de plus de 26 %. Ces bons résultats ont été obtenus grâce à l'évolution heureuse du modèle d'affaire, une plus grande implication dans le développement commercial de nos partenaires et le sérieux avec lequel les règles de conformité sont appliquées et suivies.*

*Les dividendes reçus de nos titres de participation ont quant à eux diminué de 40 %, du fait de la baisse de contribution des SNC à vocation immobilière, dont la plus importante avait été cédée en 2016.*

*A ce titre nous vous indiquons qu'en 2017 nous n'avons pas procédé à de nouveaux investissements selon le même schéma.*

*Nos charges en hausse sensible de 8 % reflètent le développement de nos activités. L'essentiel de cette hausse est consacré à l'accroissement de notre personnel dédié à la conformité, nos nouvelles activités demandant plus d'intervention humaine et de contrôles que de traitements automatisés.*

*Le coût du crédit a également augmenté à la suite des difficultés rencontrées par un de nos clients basé à Saint Martin, touché par le cyclone Irma.*

*Les deux chantiers que nous avons lancés l'année dernière sont en bonne voie de finalisation, le service de banque en ligne manager one, destiné aux autoentrepreneurs et entreprises de petite taille, est opérationnel et en phase de test, tandis que le changement de notre système informatique est lui en phase de recette.*

*L'année fut également très bonne pour notre filiale Wormser Frères Gestion.*

*Les Fonds Communs de Placement, comme les portefeuilles gérés sous mandat, ont affiché des performances remarquables aussi bien en absolu qu'en comparaison aux indices et ce malgré la proportion non négligeable de titres libellés en dollars dans les portefeuilles. Ainsi la contribution à notre résultat indexé aux performances des mandats et les commissions sur les opérations de bourse pour la clientèle se sont accrues de 20 %, alors que l'encours sous gestion progressait de 6 %. Au cours de l'année, outre la mise en place de la réglementation nouvelle MIF2, notre filiale a renforcé notre capacité de recherche et créé des parts institutionnelles pour trois de ses fonds, WFP notre fonds patrimonial, WFAE le fonds actions Europe et WFVI le fonds valeurs internationales. L'année prochaine sera lancé un nouveau fonds « long-short » destiné à tirer parti de la plus grande volatilité des marchés avec une prise de risque limitée.*

*Notre établissement est toujours financièrement solide comme en témoigne notre ratio de solvabilité à 19 %, l'exigence réglementaire étant de 9,25 % (25 % en 2016, l'exigence réglementaire étant alors de 8,625 %), notre ratio de liquidité à 195 %, l'exigence réglementaire étant à 100 % (95 % en 2016, l'exigence réglementaire étant alors de 70 %), et notre coefficient d'exploitation à 69 % (86 % en 2016).*

*L'année qui s'annonce verra le retour d'une plus grande volatilité sur les marchés causée par la fin des programmes de quantitative easing aux Etats Unis et en Europe et une légère hausse des taux d'intérêt. Nous nous y sommes préparés, notamment avec le lancement du nouveau fonds long-short, la création de notre service Trade Finance, et par le lancement à grande échelle de notre nouveau service de banque en ligne manager one.*

*Les très bons résultats obtenus cette année n'auraient pu se faire sans le dévouement, la vigilance, le dynamisme, le professionnalisme de nos dirigeants et de notre personnel. Nous les en félicitons et les remercions en abondant avec plaisir le plan d'épargne entreprise.*



# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2017

Mesdames, Messieurs,

Les comptes sociaux de l'exercice 2017 que nous vous présentons aujourd'hui sont ceux d'une bonne année au terme de laquelle votre banque a obtenu un résultat net après impôt en hausse de près de 80 % par rapport à l'exercice précédent. Elle a poursuivi ses activités dans les mêmes lignes que précédemment, en continuant à développer l'activité de crédit, l'accompagnement de ses clients à l'export et la gestion de portefeuille de sa clientèle.

Ainsi, le compte de résultats de l'exercice 2017 indique un produit net bancaire de 12 717 695 euros en hausse par rapport à celui de 9 492 638 euros en 2016, s'expliquant majoritairement par la hausse des commissions reçues.

## **Au bilan**

Le total du bilan de fin d'année augmente fortement à 320 966 657 euros (219 311 906 euros en 2016) du fait de l'accroissement des dépôts de grandes entreprises qui sont nos clientes.

A l'actif, dans le cadre de la gestion d'une trésorerie croissante, les postes Caisses, Banques centrales et Créances sur établissement de crédit progressent respectivement à 89 958 931 euros (57 313 005 euros en 2016) et à 52 916 025 euros (contre 10 131 827 euros en 2016). Corollairement les encours d'effets publics et d'obligations et autres titres à revenu fixe du secteur privé croissent respectivement à 9 662 062 euros (8 561 024 euros en 2016) et à 7 562 498 euros (1 619 265 euros en 2016).

Cette augmentation de ressources, couplée à un dynamisme commercial, a permis, sans faire appel au marché, de financer la hausse de nos opérations de crédit à la clientèle dont le montant atteint en fin d'année 149 131 638 euros (131 093 552 euros en 2016).

La hausse des créances douteuses nettes de provision à 8 645 625 euros (contre 6 144 364 euros en 2016) s'explique par l'augmentation des créances douteuses brutes de 4 740 milliers d'euros correspondant à un petit nombre de crédits, pour lesquels le paiement est retardé du fait de ventes immobilières non encore réalisées. La qualité de nos garanties hypothécaires sur ces dossiers nous autorise à rester confiants quant à leurs remboursements. Toutefois il est à noter que nous avons effectué un complément de provisions de 2 128 milliers d'euros portant essentiellement sur une opération de crédit dont la bonne fin est incertaine.

L'encours des actions et autres titres à revenu variable augmente à 5 777 582 euros (3 217 850 euros en 2016) du fait de la souscription de parts nouvellement créées (dites Institutionnelles) d'OPC gérés par notre filiale, Wormser Frères Gestion.

A 250 000 euros (2 728 838 euros en 2016), la diminution du poste « parts d'entreprises liées » s'explique par la vente en 2017 d'une société de promotion immobilière acquise en 2016.

La hausse des comptes de régularisation à 1 289 952 euros (414 034 euros en 2016) est due à l'augmentation des commissions de performance à recevoir sur les portefeuilles gérés.

Au passif, la diminution des dettes envers les établissements de crédit à 13 218 025 euros (22 272 040 euros en 2016) s'explique par une baisse des comptes à vue de nos partenaires sur l'activité de Transfert.

Le montant global des dépôts de la clientèle augmente à 252 088 535 euros (155 002 669 euros en 2016) résultant d'une très forte hausse des comptes à vue à 225 355 759 euros (121 595 623 euros en 2016) essentiellement du fait de l'accroissement des opérations d'encaissement effectuées pour l'activité exportation de la clientèle de grandes entreprises.

L'augmentation des autres passifs à 14 946 190 euros (2 543 003 euros en 2016) est due à la prise d'une position vendeuse sur les Obligations Assimilables au Trésor, dans le cadre d'une position directionnelle.

### **Au hors bilan**

Les engagements donnés à 33 891 750 euros (40 186 583 euros en 2016) ont diminué du fait de la baisse des crédits accordés mais non encore utilisés à 6 856 696 euros (14 650 572 euros en 2016) alors que dans le même temps les garanties émises progressaient à 23 064 891 euros (20 355 049 euros en 2016).

Les engagements reçus ont quant à eux diminué du fait d'une moindre utilisation, en fin d'année, du marché à règlement différé par nos clients.

### **Au compte de résultats**

Le produit des opérations traitées avec la clientèle augmente au titre des intérêts sur les opérations de crédit, à 5 850 760 euros (5 117 691 euros en 2016), grâce à la hausse de l'encours, la marge sur les intérêts restant stable. Il en est de même au titre des commissions perçues, 8 790 609 euros (6 059 697 euros en 2016) qui portent à la fois sur les commissions sur opérations de bourse à 3 094 057 euros (2 545 138 euros en 2016) liée à une bonne performance des portefeuilles gérés et sur celles liées aux opérations bancaires, notamment des grands comptes, à 5 696 552 euros (3 514 559 euros en 2016).

La baisse des intérêts et charges assimilées à 1 120 271 euros (2 763 761 euros en 2016) est due à la diminution du coût de couverture de la gestion actifs-passifs.

Les produits sur revenus des titres à revenu variable reculent à 963 145 euros (1 569 848 euros en 2016) : un dividende de 253 145 euros a été perçu en 2017 de la société de promotion immobilière acquise en 2016, suite à la vente de son ensemble immobilier, alors qu'une opération du même type, mais plus conséquente, effectuée en 2016 avait généré 813 254 euros de dividendes.

L'augmentation des charges générales d'exploitation à 8 600 678 euros (7 942 103 euros en 2016) s'explique en grande partie par l'accroissement des charges de personnel du fait du développement de l'activité Trade Finance.

Tenu compte des hausses du produit net bancaire et de celles des charges générales d'exploitation, le résultat brut d'exploitation s'établit à 3 948 849 euros (1 308 879 euros en 2016).

Le « coût du risque » à 2 009 810 euros (357 254 euros en 2016) correspond à la précaution prise à 100 % sur l'opération de crédit mentionnée ci-dessus.

Finalement, après comptabilisation d'une perte exceptionnelle de 4 131 euros et d'une charge fiscale de 393 750 euros, le bénéfice net s'établit à 1 542 945 euros (862 297 euros en 2016).

Notre coefficient d'exploitation, du fait de l'amélioration de notre produit net bancaire, s'établit à 69 % (86 % en 2016).

Le coefficient de liquidité « Liquidity Coverage Ratio » (norme européenne) s'améliore sensiblement à 195 % pour 100 % de minimum exigé en 2017 (95 % au 31 décembre 2016 pour une exigence de 80 %).

Notre coefficient « Tier One du ratio Bâle 3 » diminue à 19 % en fin d'année, par rapport à celui de 25 % observé un an plus tôt. Malgré cette diminution liée à une prudence accrue de la méthodologie sur la réduction des risques par hypothèques, nos ressources propres demeurent encore sous-employées, le minimum réglementaire restant fixé à 9,25 %.

Au-delà des résultats sociaux, il convient de vous rendre compte de la marche de notre filiale, la société de gestion Wormser Frères Gestion.

Son résultat net a augmenté en 2017 à 735 449 euros (633 609 euros en 2016) ; elle nous a versé en fin d'année un acompte sur dividende de 645 000 euros (569 000 euros en 2016) complété en 2018 par 90 000 euros formant un dividende 2017 de 735 000 euros (634 000 euros au titre de l'exercice 2016).

Nous vous précisons, par application de la loi :

- Que le mode de présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation suivies les années précédentes n'ont pas été modifiés cette année.
- Qu'en application de l'article L. 441-6-1 du Code de Commerce, nous indiquons :
  - qu'il n'y pas au 31 décembre 2017 de factures émises et dont le terme est échu qui ne sont pas réglées ;
  - que la situation des dettes fournisseurs inscrites au bilan pour un montant TTC de 211 112 euros est présentée ci-dessous en fonction de leur nature et des délais de règlement :

en euros

Factures Hors Taxe reçues non encore réglées au 31-12-2017 dont le terme est :	Nombre de factures concernées	non échues	échues de 1 à 30 jours	échues de 31 à 60 jours	échues de 61 à 90 jours	échues à 91 jours et plus	TOTAL HT
<b>Commissions bancaires</b>							
Montant total des factures concernées HT	11	27 348					27 348
Pourcentage du montant total des charges 2017 afférentes		2.91%					2.91%
<b>Frais Généraux</b>							
Montant total des factures concernées HT	28	48 671	2 351	165		50	51 236
Pourcentage du montant total des charges 2017 afférentes		2.01%	0.10%	0.01%		0.00%	2.12%
<b>Immobilisations</b>							
Montant total des factures concernées HT	6	11 191	40 950		64 350		116 491
Pourcentage du montant total des achats Hors Taxe d'immobilisations 2017		1.40%	5.12%		8.04%		14.56%

- Que votre Société poursuit un programme de recherche et de développement afin d'améliorer la rapidité de ses logiciels dans le cadre de son activité de transfert d'argent.
- Que les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont : le risque de crédit, de marché, de change, de taux d'intérêt global, de liquidité, de règlement, d'intermédiation, de non-conformité ainsi que les risques opérationnels, juridiques, de concentration et résiduels.
- Que les objectifs et la politique de votre Société en matière de gestion de risque financier respectent les obligations réglementaires des banques et à ce titre font l'objet de décisions tant du Conseil d'administration que de la direction générale. Le contrôle du respect des limites fixées est effectué quotidiennement.
- Que notre actionnariat est inchangé depuis notre dernière assemblée générale ordinaire : aucun actionnaire ne dispose de plus d'un tiers du capital. Six actionnaires, Mesdames Béatrice Jouan et Isabelle Wormser, Messieurs Alain, Gérard, Guy, et Marcel Wormser disposent chacun de droits entrant dans la tranche de 5 à 33 % du capital.
- Que, conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des termes de l'article 39-4 du même code.

Nous vous indiquons que le comité d'audit issu du conseil d'administration siégea les 30 mars 2017, 20 juin 2017, 28 novembre 2017, 27 mars 2018 et le 3 avril 2018.

Le mandat d'administrateur de Messieurs Marcel et Julien Wormser expire lors de cette Assemblée. Ils se représentent à vos suffrages. Nous vous proposons leur réélection pour six exercices.

Nous vous proposons par ailleurs de nommer au poste d'administrateur, pour un mandat de six exercices, Monsieur Christian Klein et Monsieur Marc Wormser que leurs grandes expériences bancaires recommandent à vos suffrages.

Nous vous proposons en outre de compléter votre collège censorial par la nomination d'un commissaire aux comptes suppléant, pour pourvoir au poste laissé vacant depuis le 11 septembre 2017 par la démission de Monsieur Nicolas Goldet. Sa démission est la conséquence de l'interdiction, depuis mars 2017, pour un commissaire aux comptes en nom propre d'effectuer plus de six exercices de certification pour un établissement bancaire. Il en est résulté l'accession subséquente de sa suppléante, Madame Maryse Le Goff à la qualité de commissaire aux comptes titulaire pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Nicolas Goldet.

Nous vous proposons également de nommer le cabinet S & W Associés en tant que commissaire suppléant pour la durée restant à courir du mandat de Madame Maryse Le Goff, qui aurait pris fin lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

Tenu compte de l'amélioration du résultat de l'exercice et des capacités de développement de votre banque que continue à receler sa bonne capitalisation, nous vous proposons d'augmenter cette année d'un euro vingt-cinq centimes la distribution aux actionnaires, soit un dividende unitaire de trois euros soixante-quinze centimes par action (contre deux euros cinquante centimes l'an dernier).

Si vous l'approuvez, la distribution portera sur 600 000 euros sur un bénéfice distribuable de 9 295 760,17 euros, laissant donc un report à nouveau de 8 695 760,17 euros.

Il a été distribué globalement aux 160 000 actions formant le capital social et hors crédit d'impôt 400 000 euros au titre de l'exercice 2016, 480 000 euros au titre de l'exercice 2015, 320 000 euros au titre de l'exercice 2014, ces revenus distribués étaient alors éligibles à l'abattement de 40 % tel que mentionné à l'article 158 du Code Général des Impôts.

### **Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

Vous êtes appelés à vous prononcer sur la réalisation d'une augmentation de capital conforme à l'article L. 3332-18 et suivants du Code du Travail, application de l'article L. 225-129-VI du Code de Commerce.

Nous vous rappelons que, tous les 3 ans, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une émission d'actions en faveur des salariés si les actions détenues par le personnel de la société, et des sociétés qui lui sont liées, représentent moins de 3 % du capital.

La décision d'augmentation de capital relève de la seule compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui peut soit fixer elle-même toutes les modalités de l'émission, soit se borner à la décision de principe d'une augmentation de capital d'un montant donné et conférer au Président les pouvoirs nécessaires pour fixer les modalités de l'opération.

Si l'Assemblée vote l'augmentation de capital réservée aux salariés, un Plan d'Epargne Entreprise (P.E.E.) devra être mis en place.

Si l'Assemblée rejette cette augmentation de capital, elle devra être à nouveau consultée dans 3 ans.

Nous vous demandons en conséquence de vous prononcer sur une augmentation de capital en numéraire de 480 000 euros maximum, et de déléguer au Président tous pouvoirs à l'effet de fixer les conditions et modalités y afférentes, prendre toutes mesures utiles, accomplir toutes formalités, et apporter aux statuts toutes modifications qui résulteraient de cette décision d'augmentation de capital.

Vous devrez également vous prononcer sur la suppression du droit préférentiel de souscription réservée aux actionnaires par l'article L. 225-32 du Code de Commerce, et sur l'attribution, aux salariés de la société, du droit de souscrire aux actions nouvelles.

C'est avec une confiance issue des efforts entrepris dans toutes les branches de l'activité de votre banque pour constamment améliorer la qualité des services rendus que votre conseil aborde l'année 2018. Il se joint à son Président pour exprimer à la direction et au personnel de la banque et de sa filiale ses remerciements pour leur solidarité face aux inquiétudes suscitées par l'actualité et pour leur ardeur à assumer le surcroît de travail issu des développements de la banque.

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Exercice clos le 31 décembre 2017

## MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 4° du Code de commerce, nous vous indiquons que votre Conseil d'Administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce et que la présente indication ne sera pas reprise dans les rapports ultérieurs, sauf modification du mode d'exercice de la direction générale.

Le Conseil d'Administration a décidé en date du 17 avril 2014 d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

En conséquence, Monsieur Alain Wormser assume sous sa responsabilité la direction générale de la Banque pour la durée de son mandat d'administrateur qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.

## CONVENTIONS CONCLUES PAR UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIÉTÉ AVEC UNE FILIALE

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4, 2° du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune convention n'est intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, et selon le cas, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société dont la Société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

## INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux :

Monsieur Alain Wormser, Président et Directeur Général,  
*Président de la SA Solidarité et Logement,*  
*Gérant de la SNC Electra jusqu'en Novembre 2017 ;*

Monsieur Marcel Wormser, Président émérite, Administrateur et Directeur Général Délégué,  
*n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;*

Madame Béatrice Jouan, Administratrice,  
*Gérante de la SARL Tam Tam Conseil ;*

Madame Catherine Lubochinsky, Administratrice,  
*Administrateur de LCH Clearnet SA ;*

Monsieur François Sin, Administrateur,  
*n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;*

Monsieur Jacques Henri Wahl, Administrateur,  
*n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;*

Monsieur Gérard Wormser, Administrateur,  
*n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;*

Monsieur Guy Wormser, Administrateur,  
*n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;*

Monsieur Julien Wormser, Administrateur,  
*Administrateur de la société belge Noukie's et de la société  
luxembourgeoise Kaporal ;*

Parmi ces administrateurs, Madame Catherine Lubochinsky et Messieurs François Sin et Jacques-Henri Wahl sont des administrateurs indépendants ; Madame Béatrice Jouan, et Messieurs Gérard, Guy et Julien Wormser représentent les actionnaires ; Messieurs Alain et Marcel Wormser sont dirigeants.

## **TABLEAU DES DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Délégation de compétence :

Aucune délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider d'augmenter le capital n'est en cours de validité.

Délégation de pouvoirs :

Aucune délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration en vue de la réalisation d'une augmentation de capital n'est en cours de validité.

# RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Banque d'Escompte - Wormser Frères, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

### **Fondement de l'opinion**

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



## Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### *Dépréciation des créances sur base individuelle*

Risque identifié	Notre réponse
La Banque d'Escompte – Wormser Frères est exposé aux risques de crédit et de contrepartie. Ces risques, résultant de l'incapacité de ses clients ou de ses contreparties à faire face à leurs engagements financiers, portent notamment sur ses activités de prêts.	Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par la Banque pour évaluer, sur une base individuelle, le montant des dépréciations des créances de sa clientèle, notamment au travers d'échanges réguliers avec la direction et plus particulièrement avec la direction des engagements et le service juridique.
La Banque constitue des provisions pour couvrir les risques avérés de pertes.	Nos travaux ont consisté en la réalisation de tests, par sondage, du dispositif d'identification et de suivi des risques de crédits et du dispositif d'estimation des dépréciations.
Comme indiqué dans l'annexe aux comptes annuels, les créances douteuses présentant un risque de non recouvrement partiel ou total font l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif de façon à couvrir les pertes provisionnelles. Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examen réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles.	Sur la base d'un échantillon de dossiers sélectionnés sur des critères de matérialité et de risque, nous avons analysé la documentation relative à l'appréciation du risque de non recouvrement.
Nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit des comptes annuels, compte tenu de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la direction pour la détermination de l'exposition individuelle de la Banque.	

## Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

### Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

### Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

### Désignation des commissaires aux comptes

Le cabinet MAZARS a été nommé commissaire aux comptes de la société Banque d'Escompte par l'Assemblée Générale du 9 avril 2018.

A la date de clôture, le cabinet MAZARS était dans sa dixième année de sa mission sans interruption.

Madame Maryse Le Goff est devenue commissaire aux comptes titulaire à la suite de la démission de Monsieur Nicolas Goldet en date du 11 septembre 2017.

A la date de clôture, Madame Maryse Le Goff était dans sa première année de sa mission sans interruption.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

#### Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 27 avril 2018

Les Commissaires aux comptes

MARYSE LE GOFF

MAZARS

Maryse LE GOFF

Gilles DUNAND ROUX

## RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### **Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

### CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention avec la société Tam-Tam Conseil SARL, société de conseil en communication (société gérée par Madame Béatrice Jouan, administrateur de la BANQUE D'ESCOMPTE).

Le Conseil d'Administration du 22 septembre 2010 a autorisé la signature d'une convention de conseil en communication avec la société Tam-Tam Conseil SARL. La rémunération de ces prestations a été fixée à 3 000 euros par mois.

Le montant des charges y afférent dans le compte de résultats de l'exercice 2017 s'élève à 36 000 €.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 27 avril 2018

Les Commissaires aux comptes

MARYSE LE GOFF

MAZARS

Maryse LE GOFF

Gilles DUNAND ROUX

# RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2013	2014	2015	2016	2017
<b>1. SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital social (en euros) .....	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000
b) Nombre d'actions émises .....	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000
<b>2. RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS (en euros)</b>					
a) Chiffre d'affaires .....	10 533 024	10 864 284	13 530 264	13 860 892	15 580 051
b) Résultats avant impôts, amortissements, provisions .....	1 120 602 <sup>1</sup>	(1 449 960) <sup>2</sup>	2 240 746	1 705 423	4 008 040
c) Impôt sur les bénéfices .....	1 188 116	(252 051)	284 465	74 149	393 750
d) Résultats après impôts, amortissements, provisions .....	3 174 025	158 170	1 311 654	862 927	1 542 945
<b>3. RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT A UNE SEULE ACTION (en euros)</b>					
a) Résultats après impôts, mais avant amortissements et provisions .....	(0,42) <sup>3</sup>	(7,49) <sup>4</sup>	12,23	10,20	22,59
b) Résultats après impôts, amortissements, provisions .....	19,84	0,99	8,20	5,39	9,64
c) Dividende distribué à chaque action au cours de l'exercice .....	3,50	5,00	2,00	3,00	2,50
<b>4. PERSONNEL</b>					
a) Nombre de salariés .....	54	53	52	51	56
b) Montant de la masse salariale (en euros) .....	2 903 168	3 037 881	3 394 149	3 303 899	3 743 357
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.) (en euros) .....	1 229 189	1 258 314	1 544 496	1 452 111	1 700 736

1. Le résultat avant impôts, amortissements et provisions de 1 120 602 € a été impacté à hauteur de (2 958 881 €) du fait du passage en perte de créances entièrement provisionnées depuis 2004 (cf note comptable n° 26, paragraphe \*). Hors l'effet des jeux d'écritures ci-dessus, les résultats avant impôt, amortissements et provisions auraient été de 4 079 483 €.

2. Le résultat avant impôt, amortissements et provisions de (1 449 960 €) a été impacté à hauteur de (1 598 524 €) du fait de la reprise de provision sur des créances redevvenues saines (cf note comptable n° 26, paragraphe \*). Hors l'effet des jeux d'écritures ci-dessus, les résultats avant impôt, amortissements et provisions auraient été de 148 564 €.

3. Hors l'effet des écritures mentionnées en note n° 2 ci-dessus, le résultat après impôts mais avant amortissements et provisions, réduit à une seule action, aurait été de 18,07 € et non de (0,42 €).

4. Hors l'effet des écritures mentionnées en note n° 3 ci-dessus, le résultat après impôts mais avant amortissements et provisions, réduit à une seule action, aurait été de 0,99 € et non de (7,49 €).

# COMPTES SOCIAUX

Avant

## Actif

(en euros)

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Caisse, Banques centrales, C.C.P.	<b>89 958 931</b>	<b>57 313 005</b>
Effets publics et valeurs assimilées (note 1)	<b>9 662 062</b>	<b>8 561 024</b>
Créances sur les établissements de crédit (note 2)	<b>52 916 025</b>	<b>10 131 827</b>
Opérations avec la clientèle (note 3)	<b>149 131 638</b>	<b>131 093 552</b>
Obligations et autres titres à revenu fixe (note 1)	<b>7 562 498</b>	<b>1 619 265</b>
Actions et autres titres à revenu variable (note 1)	<b>5 777 582</b>	<b>3 217 850</b>
Participations et autres titres détenus à long terme (note 4)	<b>234 097</b>	<b>183 713</b>
Parts dans les entreprises liées (note 4)	<b>250 000</b>	<b>2 728 838</b>
Immobilisations incorporelles (note 5)	<b>1 311 045</b>	<b>702 432</b>
Immobilisations corporelles (note 5)	<b>312 172</b>	<b>410 586</b>
Autres actifs (note 6)	<b>2 560 655</b>	<b>2 935 780</b>
Comptes de régularisation (note 7)	<b>1 289 952</b>	<b>414 034</b>
	<b>320 966 657</b>	<b>219 311 906</b>



# AU 31 DÉCEMBRE 2017

## Répartition

### Passif

(en euros)

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Dettes envers les établissements de crédit <i>(note 8)</i>	<b>13 218 025</b>	<b>22 272 040</b>
Opérations avec la clientèle <i>(note 9)</i>	<b>250 322 035</b>	<b>152 086 289</b>
Dettes représentées par un titre <i>(note 9)</i>	<b>1 766 500</b>	<b>2 916 380</b>
Autres passifs <i>(note 10)</i>	<b>14 946 190</b>	<b>2 543 003</b>
Comptes de régularisation <i>(note 11)</i>	<b>1 297 252</b>	<b>1 175 379</b>
Provisions pour risques et charges	<b>120 895</b>	<b>166 000</b>
Capitaux propres hors FRBG <i>(note 12)</i>	<b>39 295 760</b>	<b>38 152 815</b>
<i>Capital souscrit</i>	<i>16 000 000</i>	<i>16 000 000</i>
<i>Réserves</i>	<i>14 000 000</i>	<i>14 000 000</i>
<i>Report à nouveau</i>	<i>7 752 815</i>	<i>7 289 888</i>
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>1 542 945</i>	<i>862 927</i>
	<b>320 966 657</b>	<b>219 311 906</b>

# HORS-BILAN

Au 31 décembre 2017

(en euros)

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Engagements donnés</b> (note 13)	<b>33 891 750</b>	<b>40 186 583</b>
Engagements de financement	6 856 696	14 650 572
Engagements de garantie	23 064 891	20 355 049
Engagements sur titres	3 970 163	5 180 962
<b>Engagements reçus</b> (note 13)	<b>5 999 439</b>	<b>8 627 522</b>
Engagements de garantie	2 029 276	1 946 560
Engagements sur titres	3 970 163	6 680 962

# COMPTE DE RÉSULTATS

(en euros)

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<i>Intérêts et produits assimilés</i> (note 16)	5 850 760	5 117 691
<i>Intérêts et charges assimilées</i> (note 17)	1 120 271	2 763 761
<i>Revenus des titres à revenu variable</i> (note 18)	963 145	1 569 848
<i>Commissions (produits)</i> (note 19)	8 790 609	6 059 697
<i>Commissions (charges)</i> (note 19)	1 742 085	1 604 493
<i>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation</i> (note 20)	(219 302)	690 507
<i>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés</i> (note 21)	231 492	(169 673)
<i>Autres produits d'exploitation bancaire</i> (note 22)	206 957	592 822
<i>Autres charges d'exploitation bancaire</i> (note 22)	243 610	-
<b>Produit net bancaire</b>	<b>12 717 695</b>	<b>9 492 638</b>
<i>Charges générales d'exploitation</i> (note 23)	8 600 678	7 942 103
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles</i>	168 168	241 656
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>3 948 849</b>	<b>1 308 879</b>
<i>Coût du risque</i> (note 25)	(2 009 810)	(357 254)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 939 039</b>	<b>951 625</b>
<i>Gains ou pertes sur actifs immobilisés</i>	1 787	(3 933)
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>1 940 826</b>	<b>947 692</b>
<i>Résultats exceptionnels</i> (note 26)	(4 131)	(10 616)
<i>Impôts sur les bénéfices</i> (note 27)	(393 750)	(74 149)
<b>Résultat net</b>	<b>1 542 945</b>	<b>862 927</b>

# COMPTES SOCIAUX

Après

## Actif

(en euros)

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Caisse, Banques centrales, C.C.P.	<b>89 958 931</b>	<b>57 313 005</b>
Effets publics et valeurs assimilées (note 1)	<b>9 662 062</b>	<b>8 561 024</b>
Créances sur les établissements de crédit (note 2)	<b>52 916 025</b>	<b>10 131 827</b>
Opérations avec la clientèle (note 3)	<b>149 131 638</b>	<b>131 093 552</b>
Obligations et autres titres à revenu fixe (note 1)	<b>7 562 498</b>	<b>1 619 265</b>
Actions et autres titres à revenu variable (note 1)	<b>5 777 582</b>	<b>3 217 850</b>
Participations et autres titres détenus à long terme (note 4)	<b>234 097</b>	<b>183 713</b>
Parts dans les entreprises liées (note 4)	<b>250 000</b>	<b>2 728 838</b>
Immobilisations incorporelles (note 5)	<b>1 311 045</b>	<b>702 432</b>
Immobilisations corporelles (note 5)	<b>312 172</b>	<b>410 586</b>
Autres actifs (note 6)	<b>2 560 655</b>	<b>2 935 780</b>
Comptes de régularisation (note 7)	<b>1 289 952</b>	<b>414 034</b>
	<b>320 966 657</b>	<b>219 311 906</b>

# AU 31 DÉCEMBRE 2017

## Répartition

### Passif

(en euros)

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Dettes envers les établissements de crédit <i>(note 8)</i>	<b>13 218 025</b>	<b>22 272 040</b>
Opérations avec la clientèle <i>(note 9)</i>	<b>250 322 035</b>	<b>152 086 289</b>
Dettes représentées par un titre <i>(note 9)</i>	<b>1 766 500</b>	<b>2 916 380</b>
Autres passifs <i>(note 10)</i>	<b>15 546 190</b>	<b>2 943 003</b>
Comptes de régularisation <i>(note 11)</i>	<b>1 297 252</b>	<b>1 175 379</b>
Provisions pour risques et charges	<b>120 895</b>	<b>166 000</b>
Capitaux propres hors FRBG <i>(note 12)</i>	<b>38 695 760</b>	<b>37 752 815</b>
<i>Capital souscrit</i>	<i>16 000 000</i>	<i>16 000 000</i>
<i>Réserves</i>	<i>14 000 000</i>	<i>14 000 000</i>
<i>Report à nouveau</i>	<i>8 695 760</i>	<i>7 752 815</i>
	<b>320 966 657</b>	<b>219 311 906</b>

# RÉSOLUTIONS ADOPTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE du 15 MAI 2018

## PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu les rapports de gestion et de gouvernance du conseil d'administration et le rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux, approuve, tels qu'ils lui sont présentés, le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

## DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-40-1 du code de commerce, approuve la poursuite de l'exécution des conventions antérieures.

## TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2017, approuve lesdits comptes tels qu'ils lui sont présentés.

## QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, décide la répartition suivante des bénéfices disponibles qui s'établissent à la somme de :

Report à nouveau de l'exercice 2017	7.752.815,39 euros
augmenté du bénéfice de l'exercice	1.542.944,78 euros
	<b>9.295.760,17 euros</b>
1°) A l'ensemble des actions un dividende de	600.000,00 euros
2°) Au report à nouveau	8.695.760,17 euros
	<b>9.295.760,17 euros</b>

La mise en paiement de l'intérêt statutaire limité à 3,75%, soit trois euros soixante-quinze par action, aura lieu au siège de la société à dater du 22 mai 2018.

## CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Marcel Wormser pour une durée de six exercices. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

## **SIXIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Julien Wormser pour une durée de six exercices. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

## **SEPTIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée générale approuve la nomination de Monsieur Christian Klein aux fonctions d'administrateur pour une durée de six exercices. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

## **HUITIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée générale approuve la nomination de Monsieur Marc Wormser aux fonctions d'administrateur pour une durée de six exercices. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

## **NEUVIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Nicolas Godet en date du 11 septembre 2017 et de son remplacement par le commissaire suppléant, Madame Maryse Le Goff jusqu'à la fin du mandat en cours.

En conséquence, l'Assemblée générale approuve la nomination de la société S&W Associés en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

## **DIXIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes relatif à l'opération d'augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, rejette la proposition d'augmentation de capital social réservée aux salariés dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du code du travail.

## **ONZIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée générale reconnaît avoir été consultée sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2017 aux personnes mentionnées à l'article L. 511-71 du code monétaire et financier.

## **DOUZIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée générale et de tous procès-verbaux subséquents en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité partout où besoin sera et plus généralement pour l'accomplissement de toute formalité.

# ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2017

## PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

*Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire et aux dispositions du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables.*

### PORTEFEUILLE-TITRES

Conformément au Livre II titre 3 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, il est distingué plusieurs catégories de titres : les titres de transaction, les titres de placement, les titres d'investissement et les titres de participation et filiales.

Le portefeuille est mouvementé à la date de règlement des titres. Durant la période allant de la date de négociation à celle du règlement, les opérations sur titres sont enregistrées au hors-bilan sous la rubrique "Engagements sur titres".

Les **titres de transaction** sont acquis avec une intention de revente dans un délai à court terme. Ils sont comptabilisés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus, en incluant le cas échéant les intérêts courus. Ces titres sont négociables sur un marché actif et évalués tant à l'actif qu'au passif au cours de clôture de l'exercice, le solde des écarts d'évaluation est porté en charges ou en produits au compte de résultats. Ils sont inscrits au bilan lors du règlement, ils sortent du bilan par cession, remboursement intégral ou passage en pertes, les titres enregistrés parmi les titres de transaction ne peuvent être reclassés dans une autre catégorie comptable.

Les **titres de placement** sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres de participation et parts dans les entreprises liées. Ces titres sont enregistrés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres à revenu fixe fait l'objet d'une imputation *pro rata temporis*, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats sous la rubrique "Revenus des titres à revenu fixe" et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle. Ils sont évalués sur la base du cours le plus récent. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation si le prix du marché est inférieur à leur valeur comptable.

Les **titres d'investissement** sont des titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance. Ils font l'objet d'une certitude de refinancement jusqu'à leur échéance et ne doivent pas être soumis à aucune contrainte existante juridique ou autre qui pourrait remettre en cause leur intention d'être détenus jusqu'à leur échéance. La capacité de conserver les titres jusqu'à leur échéance se justifie soit par l'existence de ressources ou d'accords de refinancement dont la durée restant à courir est au moins égale à celle des titres détenus, soit par adossement des titres aux fonds propres ou aux dépôts reçus, conformément aux hypothèses retenues dans le cadre de la gestion actif/passif.

Ces valeurs ne font pas l'objet d'un provisionnement du risque de marché découlant des variations du niveau des taux d'intérêt. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres d'investissement fait l'objet d'une imputation *pro rata temporis*, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats dans la rubrique "Revenus des titres à



revenu fixe" et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle ou linéaire en fonction de la nature des titres concernés. Une provision est en outre constituée lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

Les **titres de participation** sont acquis en vue d'une détention durable. Ils sont comptabilisés à leur coût d'achat hors frais. A la clôture de l'exercice, ces titres peuvent ou non faire l'objet individuellement de provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur coût d'acquisition. Les éléments qui peuvent être pris en compte pour l'estimation de la valeur d'utilité sont la rentabilité, actuelle ou attendue, la quote-part de situation nette et la valeur boursière des sociétés ayant une activité comparable. Lorsque cela est nécessaire, un abattement peut être pratiqué pour tenir compte des conditions particulières des titres détenus.

### **TITRES DONNÉS OU REÇUS EN PENSION**

Les recommandations pour l'enregistrement et l'évaluation des opérations de pension précisant les usages de la Place sont appliquées pour l'ensemble des pensions de toutes natures consenties ou obtenues à savoir :

Le cédant maintient à l'actif de son bilan les titres mis en pension et enregistre au passif de son bilan le montant encaissé représentatif de sa dette à l'égard du cessionnaire. Il identifie à cette rubrique les titres donnés en pension.

Le cessionnaire enregistre à l'actif de son bilan le montant décaissé représentatif de sa créance sur le cédant. Les titres reçus en pension n'entrent pas dans les portefeuilles comptables du cessionnaire.

Lors de l'arrêté comptable, le cédant continue d'évaluer les titres mis en pension selon les règles propres au portefeuille auquel ils appartiennent. Le cessionnaire ne comptabilise aucune variation de valeur des titres reçus en pension.

La charge relative à la dette du cédant et le produit relatif à la créance du cessionnaire sont enregistrés comme des intérêts.

### **INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX**

#### **Instrument de taux d'intérêt échangés sur des marchés organisés ou assimilés**

Les contrats de taux d'intérêt à terme, fermes ou conditionnels, échangés sur des marchés organisés ou assimilés, sont évalués au prix du marché et les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas d'opérations de couverture affectée, liées à la gestion des positions de taux des actifs et des passifs, les résultats des contrats d'intérêt à terme sont pris en compte de manière symétrique à la comptabilisation des produits ou charges de l'élément couvert, sur la durée de vie résiduelle de cet élément.

#### **Autres éléments de taux d'intérêt à terme**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt sont enregistrés dans l'une des quatre catégories suivantes selon qu'ils ont pour objet :

- a) de maintenir des positions ouvertes isolées;
- b) de couvrir, de manière identifiée dès l'origine, le risque de taux d'intérêt affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes;

- c) de couvrir et gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement;
- d) de permettre une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction;

Les contrats non dénoués sont enregistrés au hors bilan pour leur montant notionnel.

Les charges et les produits relatifs aux contrats d'échange de taux d'intérêt sont traités différemment selon les catégories décrites ci-dessous.

- a) les charges et les produits sont inscrits au compte de résultats *prorata temporis*. Les pertes latentes éventuelles résultant de la mise à la valeur du marché des contrats font l'objet d'une provision.
- b) les charges et les produits relatifs à ces contrats sont inscrits au compte de résultats de manière identique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément ou de l'ensemble des éléments couverts.
- c) les charges et les produits sont inscrits *prorata temporis* au compte de résultats.
- d) ces contrats sont évalués à leur valeur de marché. Les écarts d'évaluation sont portés en compte de résultats.

### **INSTRUMENTS DE CHANGE À TERME**

Les opérations de change à terme dites "sèches" ou effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme restant à courir de la devise concernée. Les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas d'opérations de couverture ayant pour but de compenser ou de réduire le risque de variation de change d'un ensemble homogène d'éléments de bilan et hors bilan, ces opérations sont évaluées au cours de marché utilisé pour l'évaluation des éléments couverts. Les écarts sont portés au compte de résultats de manière symétrique aux gains ou pertes de change sur les éléments couverts.

### **OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE**

Les crédits à la clientèle sont inscrits au bilan pour leur montant nominal. A la clôture de l'exercice, les intérêts courus non encore échus sont calculés *prorata temporis* et comptabilisés en créances rattachées.

Les prêts consentis signés mais non encore versés sont enregistrés au hors bilan au poste « Engagements de financement ».

En application du Livre II titre 2 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, les créances sont réparties en encours sains, encours douteux et encours douteux compromis.

Sont qualifiés de créances saines les encours qui ne sont pas porteurs d'un risque de crédit avéré. Un risque de crédit est avéré dès lors qu'il est probable que la Banque ne percevra pas, tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie.

L'identification en encours douteux est effectuée conformément aux dispositions du règlement notamment en cas de créances impayées depuis plus de trois mois (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement). Le déclassement d'une créance en encours douteux entraîne le transfert de l'encours total des créances sur une même contrepartie. Pour ces créances douteuses, les intérêts courus ou échus non perçus sont comptabilisés en appliquant le taux contractuel à la valeur brute.

Au sein des créances douteuses, une catégorie spécifique est identifiée, dénommée « créances douteuses compromises ». Il s'agit des créances pour lesquelles les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux. Pour ces créances douteuses compromises, les intérêts courus ou échus non perçus ne sont pas enregistrés.

Les créances douteuses comportant un risque de non recouvrement partiel ou total font l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif, de façon à couvrir les pertes prévisionnelles. Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examen réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles.

Les dotations et les reprises de dépréciation constatées, pour risque de non recouvrement, sont enregistrées en « Coût du risque » du compte de résultats, à l'exception des dépréciations relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi dépréciés, en « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultats.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels, de fonds de commerce et d'un mali technique.

**Logiciels** : les logiciels figurent au coût historique diminué des amortissements, calculés sur la durée de vie des actifs concernés. La durée de vie et le mode d'amortissement se présentent de la manière suivante :

	Linéaire	1 à 7 ans
<b>Frais d'établissement</b> :	Linéaire	1 à 3 ans

En cas de perte de valeur entre la valeur au bilan et la valeur d'usage, une dépréciation de l'actif serait à constater par une dotation de provision enregistrée en pertes sur actifs immobilisés.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations figurent au coût historique diminué des amortissements, calculés sur la durée de vie des actifs concernés. Les durées de vie et modes d'amortissement sont les suivants :

Agencement et mobilier :	Linéaire	10 ans
Matériels informatiques :	Linéaire	5 ans
Matériels de bureau :	Linéaire	4 à 5 ans

### OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les créances, dettes et engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros à leurs taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges enregistrés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours effectif de cession ou d'achat de ces monnaies ou, en ce qui concerne les produits et charges non encore réglés à la clôture de l'exercice, au taux de change en vigueur à cette date.

Conformément au Livre II titre 7 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, les opérations de change à terme dites "sèches" ou effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme à l'échéance correspondante.

Par ailleurs, les reports et déports liés aux opérations de change à terme couvertes, au sens de l'article 2723 - 3 dudit règlement, sont parallèlement rapportés au compte de résultats de manière linéaire sur la période restant à courir jusqu'à l'échéance de ces opérations.

### COMPTE DE RÉSULTATS

Les intérêts et les commissions assimilables par nature à des intérêts sont enregistrés en compte de résultats *prorata temporis*.

Les autres commissions non assimilées à des intérêts sont enregistrées selon la nature de la prestation :

- commissions rémunérant une prestation instantanée : enregistrement lors de l'achèvement des prestations ;
- commissions rémunérant une prestation continue ou discontinuée : enregistrement au fur et à mesure de la prestation.

Les dividendes des titres sont comptabilisés au moment de leur date de mise en paiement. Les revenus sur obligations sont comptabilisés pour la partie courue dans l'exercice.

Les produits et charges exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant et de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante.

L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période sur laquelle se rapportent les produits et les charges, quelle que soit la date de son paiement effectif.

En application de la méthode dite de "l'impôt exigible", seuls les impôts exigibles à la date de clôture de l'exercice sont constatés dans les comptes. Par voie de conséquence, les provisions d'impôts différés ne sont pas retracées dans les comptes.

### EVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Néant.

### MONTANT GLOBAL EN CONTREVALEUR EN EUROS DE L'ACTIF ET DU PASSIF EN DEVICES

(en milliers d'euros)

	2017	2016
<b>Total du bilan</b>	<b>320 967</b>	<b>219 312</b>
Actif en devises	4 620	8 083
Passif en devises	6 522	13 150

## INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU BILAN

### NOTE 1 - EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE, ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE

(en milliers d'euros)

**2017**

**2016**

	<i>Effets publics</i>	<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	<i>Total</i>	<i>Effets publics</i>	<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	<i>Total</i>
<b>Portefeuille de transaction</b>	<b>920</b>		<b>25</b>	<b>945</b>	<b>1 553</b>	<b>104</b>	<b>12</b>	<b>1 669</b>
Obligations assimilables du Trésor français	920			920	1 553			1 553
Obligations cotées						104		104
Actions cotées			25	25			12	12
<b>Portefeuille de placement</b>	<b>8 742</b>	<b>7 563</b>	<b>5 753</b>	<b>22 058</b>	<b>7 008</b>	<b>1 515</b>	<b>3 206</b>	<b>11 729</b>
<b>Valeurs brutes</b>	<b>8 742</b>	<b>7 506</b>	<b>5 758</b>	<b>22 006</b>	<b>7 008</b>	<b>1 517</b>	<b>3 413</b>	<b>11 938</b>
Valeurs du Trésor français	5 006			5 006	7 008			7 008
Valeurs du Trésor autres pays OCDE	3 736			3 736				
Obligations		5 506		5 506		1 517		1 517
Titres négociables à court terme		2 000		2 000				
OPC français non cotés			4 732	4 732			1 789	1 789
Actions non cotées			842	842			842	842
Actions cotées			184	184			782	782
<b>Créances rattachées</b>		<b>70</b>		<b>70</b>				
<b>Provisions</b>		<b>(13)</b>	<b>(5)</b>	<b>(18)</b>		<b>(2)</b>	<b>(207)</b>	<b>(209)</b>
Obligations		(13)		(13)		(2)		(2)
OPC français non cotés			(5)	(5)			(141)	(141)
Actions non cotées							(66)	(66)
<b>Total</b>	<b>9 662</b>	<b>7 563</b>	<b>5 778</b>	<b>23 003</b>	<b>8 561</b>	<b>1 619</b>	<b>3 218</b>	<b>13 398</b>

**VENTILATION DES TITRES À REVENU FIXE SELON LA DURÉE RESTANT À COURIR**  
(valeur brute en milliers d'euros)

	2017				2016	
	inférieure à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	supérieure à 1 an et inférieure à 5 ans	Total	Total
<b>Portefeuille de transaction</b>		<b>78</b>		<b>457</b>	<b>920</b>	<b>1 657</b>
Obligations assimilables du Trésor français		78		457	920	1 553
Obligations cotées						104
<b>Portefeuille de placement</b>	<b>8 742</b>	<b>2 000</b>	<b>2 506</b>	<b>3 000</b>	<b>16 248</b>	<b>8 525</b>
Valeur du Trésor français	5 006				5 006	7 008
Valeur d'acquisition	5 010				5 010	7 016
Décote / Prime	(4)				(4)	(8)
Valeur du Trésor autres	3 736				3 736	
Valeur d'acquisition	3 729				3 729	
Décote / Prime	7				7	
Obligations			2 506	3 000	5 506	1 517
Valeur d'acquisition			2 510	3 000	5 510	1 517
Décote / Prime			(4)		(4)	
Titres négociables à court terme		2 000			2 000	
Valeur d'acquisition		2 000			2 000	

**PORTEFEUILLE DE PLACEMENT**  
(en milliers d'euros)

	2017			2016				
	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Moins-value provisionnée	Plus-value latente	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Moins-value provisionnée	Plus-value latente
<b>Composition du portefeuille de Placement</b>								
Valeurs du Trésor français	5 006	5 006			7 008			
Valeurs du Trésor autres	3 736	3 736						
Obligations	5 506	5 528	13	35	1 517			
Titres négociables à court terme	2 000	2 000				2		
OPC français	4 732	4 731	4	3	1 789		141	
Actions	1 026	1 066		40	1 624		66	
<b>Total</b>	<b>22 006</b>	<b>22 067</b>	<b>17</b>	<b>78</b>	<b>11 938</b>	<b>11 729</b>	<b>209</b>	<b>-</b>
<b>Mouvements du portefeuille de Placement</b>								
Portefeuille de Placement	01/01/2017	01/01/2017	Sorties	31/12/2017	01/01/2016	Entrées	Sorties	31/12/2016
	<b>11 938</b>	46 152	36 084	<b>22 006</b>	<b>13 810</b>	28 389	30 261	<b>11 938</b>

**NOTE 2 - CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT  
VENTILATION EN FONCTION DE LA DURÉE RÉSIDUELLE RESTANT À COURIR**

	<i>(en milliers d'euros)</i>				<b>2016</b> Total
	<i>2017</i>	<i>supérieure à 1 an et inférieure à 5 ans</i>	<i>supérieure à 5 ans</i>	<i>Total</i>	
	<i>inférieure à 3 mois</i>	<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>de 6 mois à 1 an</i>	<i>supérieure à 1 an et inférieure à 5 ans</i>	<i>supérieure à 5 ans</i>
<b>Créances à vue</b>	<b>39 380</b>				<b>39 380</b>
Comptes ordinaires	39 380				39 380
<b>Créances à terme</b>		<b>13 536</b>			<b>13 536</b>
Obligations assimilables du Trésor français reçues en pensions livrées		13 536			13 536
<b>Créances rattachées</b>					
A terme					2
					2
<b>Total</b>	<b>39 380</b>	<b>13 536</b>			<b>52 916</b>
					<b>10 132</b>

**NOTE 3 - OPÉRATIONS SUR LA CLIENTÈLE  
VENTILATION EN FONCTION DE LA DURÉE RÉSIDUELLE RESTANT À COURIR**

	<i>(en milliers d'euros)</i>				<b>2016</b> Total
	<i>2017</i>	<i>supérieure à 1 an et inférieure à 5 ans</i>	<i>supérieure à 5 ans</i>	<i>Total</i>	
	<i>inférieure à 3 mois</i>	<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>de 6 mois à 1 an</i>	<i>supérieure à 1 an et inférieure à 5 ans</i>	<i>supérieure à 5 ans</i>
<b>Créances commerciales</b>	<b>795</b>				<b>795</b>
<b>Autres concours</b>	<b>3 028</b>	<b>5 082</b>	<b>9 709</b>	<b>51 464</b>	<b>115 467</b>
Crédits à la clientèle à court terme	118	120	400		638
Crédits à la clientèle à long terme	2 910	4 962	9 309	51 464	115 200
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>3 506</b>				<b>4 106</b>
<b>Créances douteuses (voir note page suivante)</b>	<b>8 646</b>				<b>6 144</b>
<b>Créances rattachées</b>	<b>401</b>				<b>550</b>
Autres concours	348				510
Comptes ordinaires débiteurs	53				40
<b>Total</b>	<b>16 376</b>	<b>5 082</b>	<b>9 709</b>	<b>51 464</b>	<b>131 093</b>
					<b>149 132</b>

## RÉPARTITION DES CRÉANCES SAINES PAR TYPE DE CLIENTÈLE

	2017	2016
Sociétés	79 %	78 %
Entrepreneurs individuels	1 %	2 %
Particuliers	20 %	20 %

## RÉPARTITION DES CRÉANCES SAINES PAR TYPE DE TAUX

	2017	2016
Taux variable	52 %	54 %
Taux fixe	48 %	46 %

## Concentration des risques (10 principaux encours)

	Crédits et découverts utilisés	Engagements donnés	Risques bruts	Hypothèques reçues en garanties
1	10 599		10 599	10 599
2	7 877		7 877	7 877
3		6 699*	6 699	
4	4 192	1 965	6 157	2 398
5	5 901		5 901	5 901
6	5 348	289	5 637	4 840
7	5 388		5 388	2 512
8	3 949	700	4 649	3 858
9	4 221		4 221	1 800
10	4 161		4 161	58
<b>Total</b>	<b>51 636</b>	<b>9 653</b>	<b>61 289</b>	<b>39 843</b>

\* Caution fiduciaire

## Restructuration des créances saines

Au 31 décembre 2017, l'encours des prêts de 135 784 milliers d'euros comportent 7 prêts, d'un montant total de 5 335 milliers d'euros ayant fait l'objet d'une restructuration (prolongation du terme).

## Créances douteuses

(en milliers d'euros)

	Montants bruts 31/12/2017	Provisions 31/12/2017	Montants nets 31/12/2017	Montants bruts 31/12/2016	Provisions 31/12/2016	Montants nets 31/12/2016
Créances douteuses compromises	4 768	3 452	1 316	5 005	1 213	3 792
Créances douteuses	7 330		7 330	2 352		2 352
<b>Total</b>	<b>12 098</b>	<b>3 452</b>	<b>8 646</b>	<b>7 357</b>	<b>1 213</b>	<b>6 144</b>



## NOTE 4 - PARTICIPATIONS ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES NON COTÉES

(en euros)

### 1. Renseignements détaillés concernant les filiales

exercice clos le 31/12/2017

	Capital	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Produits globaux d'exploitation	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
WORMSER FRÈRES GESTION 11 bis boulevard Haussmann 75009 PARIS	250 000	29 599	100 %	250 000	250 000	1 826 120	735 449	710 000

### 2. Renseignements globaux concernant les participations

Dans des sociétés françaises	154 061	154 061	
Dans des sociétés étrangères	80 035	80 035	
<b>Total général des valeurs d'inventaire des titres de filiales et de participations</b>	<b>484 096</b>	<b>484 096</b>	<b>710 000*</b>

\* Au cours de l'exercice la Banque Wormser Frères a également perçu 253 milliers d'euros de dividendes de la SNC Electra dont elle était actionnaire. Le montant total des dividendes encaissés en 2017 s'élève donc à 963 milliers d'euros.

### 3. Prêts et avances

Au cours de l'exercice 2017, le prêt subordonné de la SNC ELECTRA a été entièrement remboursé.

### 4. Mouvements du Portefeuille de Participation

Valeurs brutes	01/01/2017	Entrées	Sorties	31/12/2017	01/01/2016	Entrées	Sorties	31/12/2016
Titres de participation	183 713	50 384		234 097	137 710	46 003		183 713
Parts dans les entreprises liées	250 850		850	250 000	747 500	850	497 500	250 850
Prêts subordonnés	2 477 988		2 477 988	-	3 300 897	2 477 988	3 300 897	2 477 988

## NOTE 5 - IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros)

	Valeurs brutes 01/01/2017	Acquisitions	Cessions/ Comptes à Comptes	Valeurs brutes 31/12/2017	Amortissements/ Provisions pour dépréciation 01/01/2017	Dotations	Reprises	Amortissements/ Provisions pour dépréciation 31/12/2017	Valeurs comptables nettes 31/12/2017 31/12/2016	
<b>Immobilisations incorporelles</b>										
Fonds de commerce	102			102					102	102
Mali de fusion	1 226			1 226	1 226			1 226		
Frais d'établissement	361			361	361			361		
Immobilisations incorporelles en cours	568	638	242	964					964	568
Autres immobilisations	2 596	286	672*	2 210	2 564	73	672*	1 965	245	32
<b>Total</b>	<b>4 853</b>	<b>924</b>	<b>914</b>	<b>4 863</b>	<b>4 151</b>	<b>73</b>	<b>672</b>	<b>3 552</b>	<b>1 311</b>	<b>702</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>										
Equipements, mobiliers, installations	2 782	26	191*	2 617	2 371	95	161*	2 305	312	411
<b>Total</b>	<b>2 782</b>	<b>26</b>	<b>191</b>	<b>2 617</b>	<b>2 371</b>	<b>95</b>	<b>161</b>	<b>2 305</b>	<b>312</b>	<b>411</b>

\* En 2017, des immobilisations datant de plus de 10 ans ont été mises au rebut

## NOTE 6 - AUTRES ACTIFS

(en milliers d'euros)

	2017	2016
<b>Comptes de règlement sur titres</b>	<b>1 875</b>	<b>1 096</b>
<b>Débiteurs divers</b>	<b>686</b>	<b>1 840</b>
Dépôts de garantie sur marché à terme	160	445
Divers *	506	1 138
Débiteurs douteux	45	
Provision douteux	(45)	
Biens immobiliers	50	431
Provisions pour dépréciation	(30)	(174)
<b>Total</b>	<b>2 561</b>	<b>2 936</b>

\* Dont créance concernant les entreprises liées : 46 milliers d'euros en 2017 et néant en 2016.

## NOTE 7 - COMPTES DE RÉGULARISATION

(en milliers d'euros)

	2017	2016
Valeurs reçues à l'encaissement	121	13
Produits à recevoir	1 079	311
Charges constatées d'avance	57	73
Divers	33	17
<b>Total</b>	<b>1 290</b>	<b>414</b>

## INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU BILAN

### NOTE 8 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT VENTILATION EN FONCTION DE LA DURÉE RÉSIDUELLE RESTANT À COURIR (en milliers d'euros)

	2017					2016
	<i>inférieure à 3 mois</i>	<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>de 6 mois à 1 an</i>	<i>sup. à 1 an et inf. à 5 ans</i>	<i>Total</i>	<i>Total</i>
<b>Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à vue</b>	<b>12 918</b>				<b>12 918</b>	<b>20 188</b>
Dépôts et comptes ordinaires	12 918				12 918	20 188
<b>Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à terme</b>				<b>283</b>	<b>283</b>	<b>2 000</b>
Emprunts et comptes à terme				283	283	2 000
<b>Dettes rattachées à vue</b>	<b>9</b>	<b>8</b>			<b>17</b>	<b>84</b>
à vue	9	8			17	84
<b>Total</b>	<b>12 927</b>	<b>8</b>		<b>283</b>	<b>13 218</b>	<b>22 272</b>

### NOTE 9 - OPÉRATIONS SUR LA CLIENTÈLE VENTILATION EN FONCTION DE LA DURÉE RÉSIDUELLE RESTANT À COURIR (en milliers d'euros)

	2017					2016
	<i>inférieure à 3 mois</i>	<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>de 6 mois à 1 an</i>	<i>sup. à 1 an et inf. à 5 ans</i>	<i>Total</i>	<i>Total</i>
<b>Comptes créditeurs de la clientèle</b>	<b>234 573</b>	<b>3 370</b>	<b>400</b>	<b>11 979</b>	<b>250 322</b>	<b>152 086</b>
<b>Comptes d'épargne à régime spécial</b>	<b>4 190</b>				<b>4 190</b>	<b>6 140</b>
Comptes sur livret	1 033				1 033	1 236
Plan d'épargne actions	3 157				3 157	4 904
<b>Autres dettes</b>	<b>230 383</b>	<b>3 370</b>	<b>400</b>	<b>11 979</b>	<b>246 132</b>	<b>145 946</b>
<b>A vue</b>	<b>229 816</b>				<b>229 816</b>	<b>130 315</b>
Emprunts au jour le jour						1 340
Dépôts et comptes ordinaires*	225 386				225 386	121 605
Valeurs du Trésor données en pension livrée	4 430				4 430	7 370
<b>A terme</b>	<b>567</b>	<b>3 370</b>	<b>400</b>	<b>11 979</b>	<b>16 316</b>	<b>15 631</b>
Comptes à terme	500	3 370	400	11 979	16 249	15 357
Créances rattachées	67				67	274
<b>Dettes représentées par un titre</b>			<b>1 766</b>		<b>1 766</b>	<b>2 916</b>
Bons de caisse			1 766		1 766	1 706
Bons à Moyen Terme Négociables						1 210

\* Dont dettes concernant les entreprises liées : 547 milliers d'euros en 2017 et 725 milliers d'euros en 2016

## NOTE 10 - AUTRES PASSIFS

(en milliers d'euros)

	2017	2016
<b>Primes sur instruments conditionnels vendus</b>	<b>26</b>	<b>36</b>
<b>Position vendeuse Obligations assimilables du Trésor français</b>	<b>13 362</b>	
<b>Comptes de règlement sur titres</b>	<b>289</b>	<b>1 660</b>
<b>Créditeurs divers</b>	<b>1 269</b>	<b>847</b>
Etat - Impôt société à payer	277	127
Divers	992	720
<b>Total</b>	<b>14 946</b>	<b>2 543</b>

## NOTE 11 - COMPTES DE RÉGULARISATION

(en milliers d'euros)

	2017	2016
Charges à payer	1 155	828
Produits constatés d'avance	4	49
Divers	138	298
<b>Total</b>	<b>1 297</b>	<b>1 175</b>

## NOTE 12 - ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

Le capital est composé de 160 000 actions de 100 euros de valeur nominale conférant toutes les mêmes droits.

	31/12/2016 Avant répartition	Affectation 2016	31/12/2016 Après répartition	31/12/2017 Avant répartition	Affectation 2017	31/12/2017 Après répartition
Capital souscrit	16 000		16 000	16 000		16 000
Réserve légale	1 600		1 600	1 600		1 600
Réserve facultative	12 400		12 400	12 400		12 400
Report à nouveau	7 290	463	7 753	7 753	943	8 696
Résultat de l'exercice	863	(863)		1 543	(1 543)	
<b>Total</b>	<b>38 153</b>	<b>(400)</b>	<b>37 753</b>	<b>39 296</b>	<b>(600)</b>	<b>38 696</b>

## INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN

### NOTE 13 - ENGAGEMENTS

*(en milliers d'euros)*

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Engagements donnés</b>		
Engagements de financement <i>en faveur de la clientèle</i>	6 857 6 857	14 651 14 651
Engagements de garantie <i>en faveur de la clientèle</i>	23 065 23 065	20 355 20 355
Engagements sur titres	3 970	5 180
<i>Titres à livrer en SRD au négociateur</i>	<i>1 612</i>	<i>2 403</i>
<i>Titres à livrer en SRD au donneur d'ordre</i>	<i>2 358</i>	<i>2 777</i>
<b>Engagements reçus</b>		
Engagements de financement <i>reçus d'établissements de crédit</i>		
Engagements de garantie <i>reçus d'établissements de crédit</i>	2 029 2 029	1 946 1 946
Engagements sur titres	3 970	6 680
<i>Titres à recevoir en SRD du négociateur</i>	<i>2 358</i>	<i>2 777</i>
<i>Titres à recevoir en SRD du donneur d'ordre</i>	<i>1 612</i>	<i>2 403</i>
<i>Titres à recevoir pour compte propre *</i>		<i>1 500</i>
<i>* engagement de la Banque d'achat d'obligation privé pour compte propre (titres de placement)</i>		

### NOTE 14 - ENGAGEMENTS REÇUS DE LA CLIENTÉLE

*Les hypothèques immobilières reçues de la clientèle en garantie de leurs crédits et découverts s'élèvent, au 31 décembre 2017, à 97 411 milliers d'euros contre 91 414 milliers d'euros au 31 décembre 2016.*

*Les cautions reçues de la clientèle en garantie de leurs engagements s'élèvent, au 31 décembre 2017, à 119 189 milliers d'euros contre 80 292 milliers d'euros au 31 décembre 2016.*

## NOTE 15 - ENGAGEMENT SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(en milliers d'euros)

Les instruments de taux d'intérêt négociés sur des marchés tant organisés que de gré à gré sont exprimés en valeur notionnelle des contrats traités (qu'il s'agisse de contrats à terme fermes ou de contrats d'options) et en valeur nominale touchant les échanges de taux d'intérêt. Les valeurs exprimées en devises ont été converties en euros au cours du change retenu pour la clôture des comptes.

	2017				2016			
	Marchés organisés		Marchés de gré à gré		Marchés organisés		Marchés de gré à gré	
	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX</b>								
<b>Couverture globale</b>			<b>1 125</b>		<b>18 500</b>	<b>11 250</b>		
Contrats fermes					18 500			
Opérations d'échange de taux d'intérêt *			1 125			11 250		
<b>Couverture affectée</b>			<b>60 488</b>	<b>23 549</b>			<b>54 509</b>	<b>22 836</b>
Contrats conditionnels			60 488	23 549			54 509	22 836
<b>Autres opérations</b>								
Contrats fermes								
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS SUR DEVISES</b>								
<b>Devises à recevoir</b>			<b>1 564</b>				<b>8 307</b>	
Change comptant								
Change à terme engagé en vue de couvrir les effets des fluctuations du cours des changes			1 564				8 307	
<b>Devises à livrer</b>				<b>1 538</b>				<b>8 366</b>
Change comptant								
Change à terme engagé en vue de couvrir les effets des fluctuations du cours des changes				1 538				8 366
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS SUR ACTIONS</b>								
<b>Couverture affectée</b>							<b>684</b>	
Contrats conditionnels							684	

\* Par convention, les swaps "achetés" sont les swaps pour lesquels la banque paie le taux fixe, les swaps "vendus" sont les swaps pour lesquels la banque reçoit le taux fixe.

## INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX

DURÉE RESTANT À COURIR ET VALEUR DE MARCHÉ (en milliers d'euros)

	2017					Total	2016 Total
	inf. à 3 mois	de 6 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total		
<b>Achat sur marché de gré à gré</b>							
Nominal	278	6 229	8 882	46 224	61 613		65 759
Valeur de marché	9	50	181	892	1 132		2 053
<b>Vente sur marché organisé</b>							
Nominal							18 500
Valeur de marché							28 087
<b>Vente sur marché de gré à gré</b>							
Nominal		8	6 309	17 232	23 549		22 836
Valeur de marché			2	327	329		307

## INSTRUMENTS FINANCIERS SUR DEVISES

DURÉE RESTANT À COURIR (en milliers d'euros)

	2017				Total	2016 Total
	inf. à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	de 1 à 5 ans		
<b>Devises à recevoir</b>						
Change à terme		1 564			1 564	8 307
<b>Devises à livrer</b>						
Change à terme		1 538			1 538	8 366

## INSTRUMENTS FINANCIERS SUR ACTIONS

(en milliers d'euros)

	2017		Total	2016 Total
	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an		
<b>Achat sur marché organisé</b>				
Nominal				684
Valeur de marché				144

## INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTATS

### NOTE 16 - INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

*(en milliers d'euros)*

	<i>2017</i>	<i>2016</i>
<b>Produits des opérations</b>		
● <b>avec les établissements de crédit</b>	<b>7</b>	<b>28</b>
Produits sur prêts	7	28
● <b>avec la clientèle</b>	<b>5 483</b>	<b>5 009</b>
Produits sur créances clientèle	5 472	4 983
Produits sur autres opérations	11	26
<b>Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>138</b>	<b>81</b>
Revenus sur titres de placement	95	72
Etalement de la prime sur titres de placement	37	
Prime sur titres émis	6	9
<b>Autres opérations</b>	<b>222</b>	
Produit sur instruments à terme	222	
<b>Total</b>	<b>5 850</b>	<b>5 118</b>

### NOTE 17 - INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

*(en milliers d'euros)*

	<i>2017</i>	<i>2016</i>
<b>Charges des opérations</b>		
● <b>avec les établissements de crédit</b>	<b>820</b>	<b>718</b>
Charges sur dépôts et emprunt	376	186
Charges sur titres reçus en pension livrée	110	
Charges sur instruments à terme	334	532
● <b>avec la clientèle</b>	<b>250</b>	<b>329</b>
Charges sur titres donnés en pension livrée	6	8
Charges sur comptes à terme	230	303
Charges sur autres opérations	14	18
<b>Charges sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>35</b>	<b>43</b>
Etalement de la prime sur titres de placement	35	43
<b>Autres opérations</b>	<b>15</b>	<b>1 674</b>
Charges sur instruments à terme	15	1 674
<b>Total</b>	<b>1 120</b>	<b>2 764</b>

### NOTE 18 - REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

*(en milliers d'euros)*

	<i>2017</i>	<i>2016</i>
sur titres de placement		92
sur parts dans les entreprises liées ( <i>note 4</i> )	963	1 478
<b>Total</b>	<b>963</b>	<b>1 570</b>

## NOTE 19 - COURTAGES ET COMMISSIONS

(en milliers d'euros)

	2017	2016
<b>Produits de courtages et commissions</b>	<b>8 791</b>	<b>6 060</b>
Opérations sur titres	3 094	2 545
Autres opérations	5 697	3 515
<b>Charges de courtages et commissions</b>	<b>1 742</b>	<b>1 604</b>
Opérations sur titres	1 042	1 015
Autres opérations	700	589
<b>Résultat net sur commissions</b>	<b>7 049</b>	<b>4 456</b>

## NOTE 20 - PRODUITS ET CHARGES DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION

(en milliers d'euros)

	2017	2016
Titres de transaction	(389)	257
Opérations de change	171	328
Opérations sur instruments financiers	(1)	106
<b>Total</b>	<b>(219)</b>	<b>691</b>

## NOTE 21 - PRODUITS ET CHARGES DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS

(en milliers d'euros)

	2017	2016
Plus-value sur titres de placement	123	38
Moins-value sur titres de placement	(84)	(116)
(Dotations)/Reprises de provision	192	(92)
<b>Total</b>	<b>231</b>	<b>(170)</b>

## NOTE 22 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

	2017	2016
Charges refacturées	187	253
Remboursement charges d'exploitation		266
Quote part sur entreprises liées		53
Divers	20	21
<b>Autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>207</b>	<b>593</b>
Moins value immobilière	237	
Divers	7	
<b>Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>244</b>	



## NOTE 23 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

	2017	2016
Frais de personnel (note 24)	5 810	5 094
Autres frais administratifs *	2 791	2 848
<b>Total</b>	<b>8 601</b>	<b>7 942</b>

\* Le montant global annuel des jetons de présence versé en 2017 au Conseil d'administration a été de 44 900 euros. En 2016, il s'élevait à 42 000 euros.

## NOTE 24 - FRAIS DE PERSONNEL

(en milliers d'euros)

	2017	2016
Salaires	3 743	3 304
Charges sociales	1 701	1 452
Crédit Impôt Compétitivité et Emploi	(64)	(48)
Impôts, taxes et autres charges sur les rémunérations versées	430	386
<b>Total</b>	<b>5 810</b>	<b>5 094</b>

	2017	2016
Effectif moyen	<b>56</b>	<b>51</b>
dont cadres	31	34

A leur départ en retraite, les employés de la société perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective applicable. La politique de la Banque d'Escompte est de ne pas constituer de provision au titre des droits acquis par le personnel, mais de prendre la charge correspondante dans l'exercice au cours duquel le paiement effectif de la dette intervient.

Au 31 décembre 2017, cette charge a été évaluée à 288 milliers d'euros avant impôt, elle avait été évalué en 2016 à 257 milliers d'euros.

## NOTE 25 - COÛT DU RISQUE

(en milliers d'euros)

	2016	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	2017
<b>Provisions pour dépréciation</b>					
Créances sur Clientèle (note 3)	1 213	2 255*		(16)	3 452
Débiteurs divers (note 6)		45			45
Emplois divers (note 6)	174	30	(174)		30
<b>Total des provisions pour dépréciation</b>	<b>1 387</b>	<b>2 330</b>	<b>(174)</b>	<b>(16)</b>	<b>3 527</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
Provision risque prud'homal	166		(45)		121
Provision pour charge					
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>166</b>	<b>-</b>	<b>(45)</b>	<b>-</b>	<b>121</b>

\* La dotation aux provisions de 2 255 277 euros a été classée pour :

- 80 020 euros à la provision des intérêts sur les créances douteuses, et sont donc une charge du produit net bancaire;
- les 2 175 257 euros restant en dotation aux provisions font partie intégrante du coût du risque.

Le coût du risque pour l'exercice 2017 contribue aux résultats pour - 2 009 810 euros provenant de :

<i>reprise de provisions pour dépréciation utilisée</i>	174 000
<i>reprise de provisions pour dépréciation non utilisée</i>	16 261
<i>reprise de provisions pour risques et charges</i>	45 105
<i>récupération de créances amorties</i>	5 586
<b>total produits</b>	<b>240 952</b>
<i>dotation de provisions pour dépréciation créances Clientèle</i>	- 2 175 257
<i>dotation de provisions pour dépréciation autres créances</i>	- 75 505
<b>total charges</b>	<b>- 2 250 762</b>
	=====
<b>Contribution nette aux résultats</b>	<b>- 2 009 810 euros</b>

## NOTE 26 - RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)

	2017	2016
Produits exceptionnels		6
Charges exceptionnelles	(4)	(16)
<b>Total</b>	<b>(4)</b>	<b>(10)</b>

## NOTE 27 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

(en milliers d'euros)

**1.** La Banque d'Escompte détenant une filiale à plus de 95% a opté pour le régime de l'intégration fiscale de ses résultats taxables.

La convention d'intégration prévoit que les charges d'impôts sont supportées par la société intégrée comme cela aurait été le cas en l'absence d'intégration.

Les économies d'impôt éventuellement réalisées par le groupe sont constatées dans les livres de la société mère.

	2017	2016
<b>2. Charge de l'impôt sur les sociétés</b>		
Impôts avant retraitement fiscal au taux de 33,33 %	646	312
Effet d'impôt des différences permanentes	(243)	(210)
Régime des sociétés mères et des filiales	(234)	(219)
Divers	(9)	9
Effet d'impôt des différences temporaires *		
<b>Impôts dus au taux de 33,33 %</b>	<b>403</b>	<b>102</b>
<b>Charges/(Produits) d'intégration fiscale</b>		
<b>Imputation des crédits d'impôt</b>	<b>(9)</b>	<b>(28)</b>
<b>Contribution sociale 3,30 %</b>		
<b>Charge/ (Produit) d'impôt sur les sociétés</b>	<b>394</b>	<b>74</b>

	2017	2016
<b>3. Ventilation de l'impôt sur les sociétés</b>		
Impôts sur résultats courants	395	78
Impôts sur résultats exceptionnels	(1)	(4)
<b>Total</b>	<b>394</b>	<b>74</b>

### 4. Impôt différé sur les sociétés

Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017 il n'existait ni créance ni dette d'impôt différé.

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2017

Mesdames, Messieurs,

Les comptes consolidés de l'exercice 2017 que nous vous présentons réunissent nos comptes sociaux et ceux de notre société de gestion Wormser Frères Gestion. Les titres de la société de promotion immobilière acquise en 2016, SNC Electra, qui a concrétisé la vente de son ensemble immobilier en 2017, ont été cédés après une perception de dividendes de 253 145 euros.

Ces comptes consolidés sont très proches de ceux établis au titre des comptes sociaux. Le total des actifs et des passifs est similaire à 0,1 % près ; quant aux deux compte de résultats, leur rapprochement indique un résultat net consolidé de 1 549 176 euros, très légèrement supérieur au résultat net social qui est de 1 542 945 euros. De nombreuses notes accompagnent les comptes consolidés qui vous sont soumis, leur examen explique l'origine des différences entre les comptes consolidés et les comptes sociaux.

Au-delà, nous vous devons des vues sur chacune des sociétés dont les comptes sont consolidés avec les nôtres. Celles-ci vous sont fournies dans le rapport que nous venons de vous présenter sur les comptes sociaux. Nous vous apportons toutefois quelques précisions concernant Wormser Frères Gestion, seule société consolidée avec la nôtre cette année :

Son résultat net de l'exercice 2017 est en progression. Il s'établit à 735 449 euros en 2017 (633 609 euros en 2016). Cette hausse de 101 840 euros (+16,07 %) résulte d'une augmentation de 60 513 euros des produits d'exploitation (1 826 120 euros en 2017 contre 1 765 607 euros en 2016), ainsi que d'une diminution des charges d'exploitation de 86 691 euros (730 358 euros en 2017 contre 817 049 euros en 2016).

Votre Conseil se joint à son Président pour exprimer à nouveau à la direction et au personnel de la banque et de sa filiale ses remerciements pour leur solidarité face aux inquiétudes suscitées par l'actualité et pour leur ardeur à assumer le surcroît de travail issu de nos développements.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Aux actionnaires,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Banque d'Escompte – Wormser Frère relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

## **Fondement de l'opinion**

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations – Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

## *Dépréciation des créances sur base individuelle*

Risque identifié	Notre réponse
<p>Le Groupe Banque d'Escompte – Wormser Frères est exposé aux risques de crédit et de contrepartie. Ces risques, résultant de l'incapacité de ses clients ou de ses contreparties à faire face à leurs engagements financiers, portent notamment sur ses activités de prêts.</p> <p>La Banque constitue des provisions pour couvrir les risques avérés de pertes.</p> <p>Comme indiqué dans l'annexe aux comptes consolidés, les créances douteuses présentant un risque de non recouvrement partiel ou total font l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif de façon à couvrir les pertes provisionnelles. Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examen réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit des comptes consolidés, compte tenu de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la direction pour la détermination de l'exposition individuelle de la Banque.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par la Banque d'Escompte – Wormser Frères pour évaluer, sur une base individuelle, le montant des dépréciations des créances de sa clientèle, notamment au travers d'échanges réguliers avec la direction et plus particulièrement avec la direction des engagements et le service juridique.</p> <p>Nos travaux ont consisté en la réalisation de tests, par sondage, du dispositif d'identification et de suivi des risques de crédits et du dispositif d'estimation des dépréciations.</p> <p>Sur la base d'un échantillon de dossiers sélectionnés sur des critères de matérialité et de risque, nous avons analysé la documentation relative à l'appréciation du risque de non recouvrement.</p>

### **Vérification du rapport sur la gestion du groupe**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

#### Désignation des commissaires aux comptes

Le cabinet MAZARS a été nommé commissaire aux comptes de la société Banque d'Escompte par l'Assemblée Générale du 9 avril 2008.

A la date de clôture, le cabinet MAZARS était dans sa dixième année de sa mission sans interruption.

Madame Maryse Le Goff est devenue commissaire aux comptes titulaire à la suite de la démission de Monsieur Nicolas Goldet en date du 11 septembre 2017.

A la date de clôture, Madame Maryse Le Goff était dans sa première année de sa mission sans interruption.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

#### Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 27 avril 2018

Les Commissaires aux comptes  
**MARYSE LE GOFF** **MAZARS**  
 Maryse LE GOFF Gilles DUNAND ROUX





# BILAN CONSOLIDÉ

Avant

## Actif

(en euros)

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Opérations interbancaires et assimilées <i>(note 2)</i>	<b>142 908 367</b>	<b>67 455 541</b>
Opérations avec la clientèle <i>(note 3)</i>	<b>149 131 638</b>	<b>131 093 552</b>
Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable <i>(note 1)</i>	<b>23 002 142</b>	<b>13 398 139</b>
Participations, activité de portefeuille et parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme	<b>234 097</b>	<b>183 713</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles <i>(note 4)</i>	<b>1 626 230</b>	<b>1 118 400</b>
Autres comptes de régularisation et actifs divers <i>(note 5)</i>	<b>3 966 097</b>	<b>6 282 491</b>
	<b>320 868 571</b>	<b>219 531 836</b>

# AU 31 DÉCEMBRE 2017

## Répartition

### Passif

(en euros)

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Opérations interbancaires et assimilées (note 6)	<b>13 218 025</b>	<b>22 272 040</b>
Opérations avec la clientèle (note 7)	<b>249 775 446</b>	<b>151 361 138</b>
Dettes représentées par un titre (note 7)	<b>1 766 500</b>	<b>2 916 380</b>
Autres comptes de régularisation et passifs divers (note 8)	<b>16 474 072</b>	<b>4 559 631</b>
Provisions pour risques et charges (note 22)	<b>415 005</b>	<b>342 855</b>
Intérêts minoritaires		<b>9 295</b>
Capitaux propres part du groupe (hors FRBG) (note 9)	<b>39 219 523</b>	<b>38 070 497</b>
<i>Capital souscrit</i>	<i>16 000 000</i>	<i>16 000 000</i>
<i>Réserves consolidées et autres</i>	<i>21 670 347</i>	<i>21 246 317</i>
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>1 549 176</i>	<i>824 180</i>
	<b>320 868 571</b>	<b>219 531 836</b>

# HORS-BILAN DES COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2017

(en euros)

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Engagements donnés de l'activité bancaire</b> (note 10)	<b>33 891 750</b>	<b>40 186 583</b>
Engagements de financement	6 856 696	14 650 572
Engagements de garantie	23 064 891	20 355 049
Engagements sur titres	3 970 163	5 180 962
<b>Engagements reçus de l'activité bancaire</b> (note 10)	<b>5 999 439</b>	<b>8 627 522</b>
Engagements de garantie	2 029 276	1 946 560
Engagements sur titres	3 970 163	6 680 962

# COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

(en euros)

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<i>Intérêts et produits assimilés</i> (note 13)	5 850 760	5 114 025
<i>Intérêts et charges assimilées</i> (note 14)	1 120 271	2 764 405
<i>Revenus des titres à revenu variable</i> (note 15)	253 145	904 848
<i>Commissions (produits)</i> (note 16)	10 006 933	7 215 508
<i>Commissions (charges)</i> (note 16)	1 148 606	1 001 307
<i>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation</i> (note 17)	(219 302)	690 507
<i>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés</i> (note 18)	231 492	(169 673)
<i>Autres produits (charges) d'exploitation</i> (note 19)	171 957	644 288
<i>Autres charges d'exploitation bancaire</i> (note 19)	243 610	12 431
<b>Produit net bancaire</b>	<b>13 782 498</b>	<b>10 621 360</b>
<i>Charges générales d'exploitation</i> (note 20)	9 277 350	8 776 330
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles</i>	170 537	243 298
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>4 334 611</b>	<b>1 601 732</b>
<i>Coût du risque</i> (note 22)	(2 038 637)	(364 610)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 295 974</b>	<b>1 237 122</b>
<i>Gains ou pertes sur actifs immobilisés</i>	1 787	(3 933)
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>2 297 761</b>	<b>1 233 189</b>
<i>Résultats exceptionnels</i> (note 23)	(4 131)	(10 616)
<i>Impôts sur les bénéfices</i> (note 24)	(744 454)	(389 098)
<i>Intérêts minoritaires</i>		(9 295)
<b>Résultat net - part du Groupe</b>	<b>1 549 176</b>	<b>824 180</b>

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2017

## MODALITÉS DE CONSOLIDATION

### Périmètre de consolidation

La consolidation porte sur les sociétés contrôlées directement et indirectement par la Banque Wormser Frères. Ces sociétés et le pourcentage de contrôle et d'intérêt les concernant se présentent ainsi :

	31/12/2017		31/12/2016	
	% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
Wormser Frères Gestion	100,00	100,00	100,00	100,00
SNC Electra	-	-	85,00	85,00

En 2017, après perception de dividendes sur exercice 2017, la Banque a cédé sa participation dans la SNC Electra, société de promotion immobilière.

### Méthode de consolidation

Les comptes consolidés de l'exercice 2017 ont été établis à partir des comptes sociaux des sociétés correspondant à un exercice de douze mois, débutant le 1er janvier 2017 et prenant fin le 31 décembre 2017. Pour la SNC Electra, constitué en juillet 2016, l'exercice 2016 ne comporte que six mois.

Les sociétés détenues à plus de 50% sont consolidées par intégration globale, celles détenues à plus de 25% et à moins de 50% sont consolidées par mise en équivalence.

Les soldes et opérations réciproques figurant au bilan ou en compte de résultats ont été éliminés pour les sociétés consolidées par intégration globale.

### Différence de première consolidation

Des différences existent entre les prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la valeur de la part du groupe dans leur actif net à la date des prises de participations. Ces différences positives ont été affectées au poste "différence de première consolidation" à l'actif du bilan.

### Imposition différée

Certains retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidées, ainsi que certains décalages d'imposition dans le temps qui existent dans les comptes sociaux, dégagent des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable retraité. Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés.

### Intérêts des minoritaires

Il s'agit de la part des minoritaires dans la situation nette comptable et dans les résultats des filiales consolidées par intégration globale.

## PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

*Les comptes consolidés annuels ont été établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire et aux dispositions du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables.*

### Portefeuille-titres

Conformément au Livre II titre 3 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, il est distingué plusieurs catégories de titres : les titres de transaction, les titres de placement, les titres d'investissement et les titres de participation et filiales.

Le portefeuille est mouvementé à la date de règlement des titres. Durant la période allant de la date de négociation à celle du règlement, les opérations sur titres sont enregistrées au hors-bilan sous la rubrique "Engagements sur titres".

Les **titres de transaction** sont acquis avec une intention de revente dans un délai à court terme. Ils sont comptabilisés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus, en incluant le cas échéant les intérêts courus. Ces titres sont négociables sur un marché actif et évalués tant à l'actif qu'au passif au cours de clôture de l'exercice, le solde des écarts d'évaluation est porté en charges ou en produits au compte de résultats. Ils sont inscrits au bilan lors du règlement, ils sortent du bilan par cession, remboursement intégral ou passage en pertes, les titres enregistrés parmi les titres de transaction ne peuvent être reclassés dans une autre catégorie comptable.

Les **titres de placement** sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres de participation et parts dans les entreprises liées. Ces titres sont enregistrés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres à revenu fixe fait l'objet d'une imputation *pro rata temporis*, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats sous la rubrique "Revenus des titres à revenu fixe" et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle. Ils sont évalués sur la base du cours le plus récent. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation si le prix du marché est inférieur à leur valeur comptable.

Les **titres d'investissement** sont des titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance. Ils font l'objet d'une certitude de refinancement jusqu'à leur échéance et ne doivent pas être soumis à aucune contrainte existante juridique ou autre qui pourrait remettre en cause leur intention d'être détenus jusqu'à leur échéance. La capacité de conserver les titres jusqu'à leur échéance se justifie soit par l'existence de ressources ou d'accords de refinancement dont la durée restant à courir est au moins égale à celle des titres détenus, soit par adossement des titres aux fonds propres ou aux dépôts reçus, conformément aux hypothèses retenues dans le cadre de la gestion actif/passif.

Ces valeurs ne font pas l'objet d'un provisionnement du risque de marché découlant des variations du niveau des taux d'intérêt. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres d'investissement fait l'objet d'une imputation *pro rata temporis*, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats dans la rubrique "Revenus des titres à revenu fixe" et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle ou linéaire en fonction de la nature des titres concernés. Une provision est en outre constituée lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

Les **titres de participation** sont acquis en vue d'une détention durable. Ils sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur d'usage déterminée. Pour les titres non cotés, lorsque la valeur d'usage individuelle des participations devient inférieure à la valeur brute en compte, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque cela est possible, la valeur d'inventaire est estimée à partir de la valeur de sociétés ayant une activité comparable dont les actions sont cotées à la bourse de Paris. Lorsque cela est nécessaire, un abattement peut être pratiqué pour tenir compte des conditions particulières des titres détenus.

## **Titres donnés ou reçus en pension**

Les recommandations pour l'enregistrement et l'évaluation des opérations de pension précisant les usages de la Place sont appliquées pour l'ensemble des pensions de toutes natures consenties ou obtenues à savoir :

- Le cédant maintient à l'actif de son bilan les titres mis en pension et enregistre au passif de son bilan le montant encaissé représentatif de sa dette à l'égard du cessionnaire. Il identifie à cette rubrique les titres donnés en pension.
- Le cessionnaire enregistre à l'actif de son bilan le montant décaissé représentatif de sa créance sur le cédant. Les titres reçus en pension n'entrent pas dans les portefeuilles comptables du cessionnaire.
- Lors de l'arrêté comptable, le cédant continue d'évaluer les titres mis en pension selon les règles propres au portefeuille auquel ils appartiennent.
- Le cessionnaire ne comptabilise aucune variation de valeur des titres reçus en pension.
- La charge relative à la dette du cédant et le produit relatif à la créance du cessionnaire sont enregistrés comme des intérêts.

## **Instruments financiers à terme**

### **Instruments de taux d'intérêt à terme**

Les contrats fermes ou conditionnels de taux d'intérêt à terme, traités sur des marchés organisés et assimilés ou de gré à gré, sont évalués au prix du marché et les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas d'opérations de couverture affectée, liées à la gestion des positions de taux des actifs et des passifs, les résultats des contrats de taux d'intérêt à terme sont pris en compte de manière symétrique à la comptabilisation des produits ou charges de l'élément couvert, sur la durée de vie résiduelle de cet élément.

### **Echange de taux d'intérêt**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt sont enregistrés dans l'une des quatre catégories suivantes selon qu'ils ont pour objet :

- a) de maintenir des positions ouvertes isolées ;
- b) de couvrir, de manière identifiée dès l'origine, le risque de taux d'intérêt affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes ;
- c) de couvrir et gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement ;
- d) de permettre une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction.

Les contrats non dénoués sont enregistrés au hors bilan pour leur montant notionnel.

Les charges et les produits relatifs aux contrats d'échange de taux d'intérêt sont traités différemment selon les catégories décrites ci-dessus.

- a) les charges et les produits sont inscrits au compte de résultats *prorata temporis*. Les pertes latentes éventuelles résultant de la mise à la valeur du marché des contrats font l'objet d'une provision.
- b) les charges et les produits relatifs à ces contrats sont inscrits au compte de résultats de manière identique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément ou de l'ensemble des éléments couverts.
- c) les charges et les produits sont inscrits *prorata temporis* au compte de résultats.
- d) ces contrats sont évalués à leur valeur de marché. Les écarts d'évaluation sont portés en compte de résultats.

### **Instruments de change à terme**

Les opérations de change à terme dites "sèches" ou effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme restant à courir de la devise concernée. Les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice.



Dans le cas d'opérations de couverture ayant pour but de compenser ou de réduire le risque de variation de change d'un ensemble homogène d'éléments de bilan et hors bilan, ces opérations sont évaluées au cours de marché utilisé pour l'évaluation des éléments couverts. Les écarts sont portés au compte de résultats de manière symétrique aux gains ou pertes de change sur les éléments couverts.

### **Opérations avec la clientèle**

Les crédits à la clientèle sont inscrits au bilan pour leur montant nominal. A la clôture de l'exercice, les intérêts courus non encore échus sont calculés *pro rata temporis* et comptabilisés en créances rattachées.

Les prêts consentis signés mais non encore versés sont enregistrés au hors bilan au poste « Engagement de financement ».

En application du Livre II titre 2 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, les créances sont réparties en encours sains, encours douteux et encours douteux compromis.

Sont qualifiés de créances saines les encours qui ne sont pas porteurs d'un risque de crédit avéré. Un risque de crédit est avéré dès lors qu'il est probable que la Banque ne percevra pas, tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie.

L'identification en encours douteux est effectuée conformément aux dispositions du règlement notamment en cas de créances impayées depuis plus de trois mois (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement). Le déclassement d'une créance en encours douteux entraîne le transfert de l'encours total des créances sur une même contrepartie. Pour ces créances douteuses, les intérêts courus ou échus non perçus sont comptabilisés en appliquant le taux contractuel à la valeur brute.

Au sein des créances douteuses, une catégorie spécifique est identifiée, dénommée « créances douteuses compromises ». Il s'agit des créances pour lesquelles les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux. Pour ces créances douteuses compromises, les intérêts courus ou échus non perçus ne sont pas enregistrés.

Les créances douteuses comportant un risque de non recouvrement partiel ou total font l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif, de façon à couvrir les pertes provisionnelles. Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examens réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles.

Les dotations et les reprises de dépréciation constatées, pour risque de non recouvrement, sont enregistrées en « Coût du risque » du compte de résultats, à l'exception des dépréciations relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi dépréciés, en « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultats.

### **Conversion des opérations en monnaies étrangères**

Les créances, dettes et engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges enregistrés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours effectif de cession ou d'achat de ces monnaies ou, en ce qui concerne les produits et charges non encore réglés à la clôture de l'exercice, au taux de change en vigueur à cette date.

### **Immobilisations**

Les immobilisations figurent au coût historique diminué des amortissements, calculés sur la durée de vie des actifs concernés. Les durées de vie et modes d'amortissement sont les suivants :

Agencement et mobilier :	Linéaire	10 ans
Matériels informatiques :	Linéaire	5 ans
Logiciels :	Linéaire	1 à 7 ans
Matériel de bureau :	Linéaire	4 à 5 ans
Frais d'établissement :	Linéaire	3 ans

### Différence de première consolidation

Les différences de première consolidation font l'objet de dépréciation par voie d'amortissement sur une durée de vingt ans maximum.

### Compte de résultats

Les intérêts et les commissions assimilables par nature à des intérêts sont enregistrés en compte de résultats *prorata temporis*.

Les autres commissions non assimilées à des intérêts sont enregistrées selon la nature de la prestation :

- commissions rémunérant une prestation instantanée : enregistrement lors de l'achèvement des prestations ;
- commissions rémunérant une prestation continue ou discontinuë : enregistrement au fur et à mesure de la prestation.

Les dividendes des titres sont comptabilisés au moment de leur paiement. Les revenus sur obligations sont comptabilisés pour la partie courue dans l'exercice.

Les produits et charges exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant, de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante.

L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période sur laquelle se rapportent les produits et les charges, quelle que soit la date de son paiement effectif.

### Evénements post-clôture

Néant.

### Montant global en contrevaieur en euros de l'actif et du passif en devises

(en milliers d'euros)

	2017	2016
<b>Total du bilan</b>	<b>320 869</b>	<b>219 532</b>
Actif en devises	4 620	8 083
Passif en devises	6 522	13 150

### Informations sur les implantations incluses dans le périmètre de consolidation selon l'article L. 511-45 du code monétaire et financier

2017 : Implantation par pays :	Métier
France	
Banque Wormser Frères	Banque privée
Wormser Frères Gestion	Société de gestion

### Informations par pays (en milliers d'euros) :

France	2017	2016
Chiffre d'affaires	16 051	14 387
Produit Net bancaire	13 782	10 621
Effectifs en équivalent temps plein	60	58
Bénéfice avant impôt	2 298	1 213
Impôts sur les bénéfices courants	-744	- 389
Impôts sur les bénéfices différés	Néant	Néant
Subventions publiques reçues	Néant	Néant

## INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU BILAN CONSOLIDÉ

### NOTE 1 - EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE, ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE

(en milliers d'euros)

**2017**

**2016**

	Effets publics	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Effets publics	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total
<b>Portefeuille de transaction</b>	<b>920</b>		<b>25</b>	<b>945</b>	<b>1 553</b>	<b>104</b>	<b>12</b>	<b>1 669</b>
Obligations assimilables du Trésor français	920			920	1 553			1 553
Obligations cotées						104		104
Actions cotées			25	25			12	12
<b>Portefeuille de placement</b>	<b>8 742</b>	<b>7 563</b>	<b>5 753</b>	<b>22 058</b>	<b>7 008</b>	<b>1 515</b>	<b>3 206</b>	<b>11 729</b>
<b>Valeurs brutes</b>	<b>8 742</b>	<b>7 506</b>	<b>5 758</b>	<b>22 006</b>	<b>7 008</b>	<b>1 517</b>	<b>3 413</b>	<b>11 938</b>
Valeurs du Trésor français	5 006			5 006	7 008			7 008
Valeurs du Trésor autres pays OCDE	3 736			3 736				
Obligations		5 506		5 506		1 517		1 517
Titres négociables à court terme		2 000		2 000				
OPC français non cotés			4 732	4 732			1 789	1 789
Actions non cotées			842	842			842	842
Actions cotées			184	184			782	782
<b>Créances rattachées</b>		<b>70</b>		<b>70</b>				
<b>Provisions</b>		<b>(13)</b>	<b>(5)</b>	<b>(18)</b>		<b>(2)</b>	<b>(207)</b>	<b>(209)</b>
Obligations		(13)		(13)		(2)		(2)
OPC français non cotés			(5)	(5)			(141)	(141)
Actions non cotées							(66)	(66)
<b>Total</b>	<b>9 662</b>	<b>7 563</b>	<b>5 778</b>	<b>23 003</b>	<b>8 561</b>	<b>1 619</b>	<b>3 218</b>	<b>13 398</b>

## VENTILATION DES TITRES À REVENU FIXE SELON LA DURÉE RESTANT À COURIR

(valeur brute en milliers d'euros)

	2017				Total
	inférieure à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	supérieure à 1 an et inférieure à 5 ans	
<b>Portefeuille de transaction</b>					<b>2016</b>
Obligations assimilables du Trésor français		78		457	Total 1 657
Obligations cotées		78		457	1 553
<b>Portefeuille de placement</b>					104
Valeurs du Trésor français		2 000		3 000	8 525
Valeur d'acquisition	8 742				7 008
Décote / Prime	5 006				7 016
Valeurs du Trésor Autres	5 010				(8)
Valeur d'acquisition	(4)				
Décote / Prime	3 736				
Obligations	3 729				
Valeur d'acquisition	7				
Décote / Prime					
Titres négociables à court terme		2 506	3 000		1 517
Valeur d'acquisition		2 510	3 000		1 517
Décote / Prime		(4)			
Titres négociables à court terme		2 000			2 000
Valeur d'acquisition		2 000			2 000

## PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

(en milliers d'euros)

	2017				2016
	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Moins-value provisiionnée	Plus-value latente	
<b>Composition du portefeuille de Placement</b>					Plus-value latente
Valeurs du Trésor français	5 006	5 006		7 008	Moins-value provisiionnée
Valeurs du Trésor Autres	3 736	3 736			
Obligations	5 506	5 528	13	1 517	2
Titres négociables à court terme	2 000	2 000			
OPC français	4 732	4 731	4	1 789	141
Actions	1 026	1 066		1 624	66
	<b>22 006</b>	<b>22 067</b>	<b>17</b>	<b>11 938</b>	<b>209</b>
<b>Mouvements du portefeuille de Placement</b>	01/01/2017	01/01/2016	31/12/2017	01/01/2016	31/12/2016
Portefeuille de Placement	11 938	46 152	22 006	13 810	11 938
	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties	Sorties
	46 152	36 084	28 389	30 261	30 261

**NOTE 2 - CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT**  
**VENTILATION EN FONCTION DE LA DURÉE RÉSIDUELLE RESTANT À COURIR**

*(en milliers d'euros)*

	2017				2016
	<i>inférieure à 3 mois</i>	<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>de 6 mois à 1 an</i>	<i>supérieure à 1 an et inférieure à 5 ans</i>	<i>Total</i>
<b>Caisse, Banques centrales, CCP</b>	<b>89 959</b>				<b>89 959</b>
<b>Créances sur établissement de crédit</b>	<b>39 413</b>	<b>13 536</b>			<b>52 949</b>
Comptes ordinaires à vue	39 413				39 413
Prêts et comptes à terme		13 536			13 536
<b>Créances rattachées à terme</b>					<b>2</b>
					<b>2</b>
<b>Total</b>	<b>129 372</b>	<b>13 536</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>142 908</b>

**NOTE 3 - OPÉRATIONS SUR LA CLIENTÈLE**  
**VENTILATION EN FONCTION DE LA DURÉE RÉSIDUELLE RESTANT À COURIR**

*(en milliers d'euros)*

	2017				2016
	<i>inférieure à 3 mois</i>	<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>de 6 mois à 1 an</i>	<i>supérieure à 1 an et inférieure à 5 ans</i>	<i>Total</i>
<b>Créances commerciales</b>	<b>795</b>				<b>795</b>
<b>Autres concours</b>	<b>3 028</b>	<b>5 082</b>	<b>9 709</b>	<b>66 501</b>	<b>115 467</b>
Crédits à la clientèle à court terme	118	120	400		638
Crédits à la clientèle à long terme	2 910	4 962	9 309	66 501	115 200
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>3 506</b>				<b>3 506</b>
<b>Créances douteuses (voir note page suivante)</b>	<b>8 646</b>				<b>8 646</b>
<b>Créances rattachées</b>	<b>401</b>				<b>401</b>
Autres concours	348				348
Comptes ordinaires débiteurs	53				53
<b>Total</b>	<b>16 376</b>	<b>5 082</b>	<b>9 709</b>	<b>66 501</b>	<b>149 132</b>

## RÉPARTITION DES CRÉANCES SAINES PAR TYPE DE CLIENTÈLE

	2017	2016
Sociétés	79 %	78 %
Entrepreneurs individuels	1 %	2 %
Particuliers	20 %	20 %

## RÉPARTITION DES CRÉANCES SAINES PAR TYPE DE TAUX

	2017	2016
Taux variable	52 %	54 %
Taux fixe	48 %	46 %

## Concentration des risques (10 principaux encours)

	Crédits et découverts utilisés	Engagements donnés	Risques bruts	Hypothèques reçues en garanties
1	10 599		10 599	10 599
2	7 877		7 877	7 877
3		6 699*	6 699	
4	4 192	1 965	6 157	2 398
5	5 901		5 901	5 901
6	5 348	289	5 637	4 840
7	5 388		5 388	2 512
8	3 949	700	4 649	3 858
9	4 221		4 221	1 800
10	4 161		4 161	58
<b>Total</b>	<b>51 636</b>	<b>9 653</b>	<b>61 289</b>	<b>39 843</b>

\* Cautions fiduciaire

## Restructuration des créances saines

Au 31 décembre 2017, l'encours des prêts de 135 784 milliers d'euros comportent 7 prêts, d'un montant total de 5 335 milliers d'euros ayant fait l'objet d'une restructuration (prolongation du terme).

## Créances douteuses

(en milliers d'euros)

	Montants bruts 31/12/2017	Provisions 31/12/2017	Montants nets 31/12/2017	Montants bruts 31/12/2016	Provisions 31/12/2016	Montants nets 31/12/2016
Créances douteuses compromises	4 768	3 452	1 316	5 005	1 213	3 792
Créances douteuses	7 330		7 330	2 352		2 352
<b>Total</b>	<b>12 098</b>	<b>3 452</b>	<b>8 646</b>	<b>7 357</b>	<b>1 213</b>	<b>6 144</b>

## NOTE 4 - IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros)

	Valeurs brutes 01/01/2017	Acquisitions	Cessions/ Comptes à comptes	Valeurs brutes 31/12/2017	Amortissements/ Provisions pour dépréciation 01/01/2017	Dotations	Reprises	Amortissements/ Provisions pour dépréciation 31/12/2017	Valeurs comptables nettes 31/12/2017 31/12/2016	
<b>Immobilisations incorporelles</b>										
Fonds de commerce	102			102					102	102
Frais d'établissement	361			361	361			361		
Immobilisations incorporelles en cours	568	638	242	964					964	568
Autres immobilisations	2 705	286	672	2 319	2 668	75	672	2 071	248	37
<b>Total</b>	<b>3 736</b>	<b>924</b>	<b>914</b>	<b>3 746</b>	<b>3 029</b>	<b>75</b>	<b>672</b>	<b>2 432</b>	<b>1 314</b>	<b>707</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>										
Equipements, mobiliers, installations	2 782	26	191	2 617	2 371	95	161	2 305	312	411
<b>Total</b>	<b>2 782</b>	<b>26</b>	<b>191</b>	<b>2 617</b>	<b>2 371</b>	<b>95</b>	<b>161</b>	<b>2 305</b>	<b>312</b>	<b>411</b>
<b>Total</b>	<b>6 518</b>	<b>950</b>	<b>1 105</b>	<b>6 363</b>	<b>5 400</b>	<b>170</b>	<b>833</b>	<b>4 737</b>	<b>1 626</b>	<b>1 118</b>

## NOTE 5 - AUTRES COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS

(en milliers d'euros)

	2017	2016
<b>Primes sur instruments conditionnels vendus</b>		
<b>Comptes de règlement sur titres</b>	<b>1 875</b>	<b>1 096</b>
<b>Débiteurs divers</b>	<b>740</b>	<b>4 711</b>
Dépôts de garantie	160	445
Divers	560	1 252
Débiteurs douteux	45	
Provision douteux	(45)	
Biens immobiliers	50	3 188
Provisions pour dépréciation	(30)	(174)
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>1 351</b>	<b>475</b>
Valeurs reçues à l'encaissement	121	13
Produits à recevoir	1 139	371
Charges constatées d'avance	58	74
Divers	33	17
<b>Total</b>	<b>3 966</b>	<b>6 282</b>

## INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU BILAN

### NOTE 6 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

#### VENTILATION EN FONCTION DE LA DURÉE RÉSIDUELLE RESTANT À COURIR

(en milliers d'euros)

	2017					2016
	<i>inférieure à 3 mois</i>	<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>de 6 mois à 1 an</i>	<i>sup. à 1 an inf. à 5 ans</i>	<i>Total</i>	<i>Total</i>
<b>Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à vue</b>	<b>12 918</b>				<b>12 918</b>	<b>20 188</b>
Dépôts et comptes ordinaires	12 918				12 918	20 188
<b>Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à terme</b>				<b>283</b>	<b>283</b>	<b>2 000</b>
Emprunts et comptes à terme				283	283	2000
<b>Dettes rattachées à terme</b>	<b>9</b>	<b>8</b>			<b>17</b>	<b>84</b>
	9	8			17	84
<b>Total</b>	<b>12 927</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>283</b>	<b>13 218</b>	<b>22 272</b>

### NOTE 7 - OPÉRATIONS SUR LA CLIENTÈLE

#### VENTILATION EN FONCTION DE LA DURÉE RÉSIDUELLE RESTANT À COURIR

(en milliers d'euros)

	2017					2016
	<i>inférieure à 3 mois</i>	<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>de 6 mois à 1 an</i>	<i>sup. à 1 an inf. à 5 ans</i>	<i>Total</i>	<i>Total</i>
<b>Comptes créditeurs de la clientèle</b>	<b>234 026</b>	<b>3 370</b>	<b>400</b>	<b>11 979</b>	<b>249 775</b>	<b>151 361</b>
<b>Comptes d'épargne à régime spécial</b>	<b>4 190</b>				<b>4 190</b>	<b>6 140</b>
Comptes sur livret	1 033				1 033	1 236
Plan d'épargne actions	3 157				3 157	4 904
<b>Autres dettes</b>	<b>229 836</b>	<b>3 370</b>	<b>400</b>	<b>11 979</b>	<b>245 585</b>	<b>145 221</b>
<b>A vue</b>	<b>229 269</b>				<b>229 269</b>	<b>129 590</b>
Emprunts au jour le jour						1 340
Dépôts et comptes ordinaires	224 839				224 839	120 880
Valeurs du Trésor données en pension livrée	4 430				4 430	7 370
Créances rattachées						
<b>A terme</b>	<b>567</b>	<b>3 370</b>	<b>400</b>	<b>11 979</b>	<b>16 316</b>	<b>15 631</b>
Comptes à terme	500	3 370	400	11 979	16 249	15 357
Créances rattachées	67				67	274
<b>Dettes représentées par un titre</b>				<b>1 766</b>	<b>1 766</b>	<b>2 916</b>
Bons de caisse				1 766	1 766	1 706
Bons à Moyen Terme Négociables						1 210



## NOTE 8 - AUTRES COMPTES DE RÉGULARISATIONS ET PASSIFS DIVERS

*(en milliers d'euros)*

	<i>2017</i>	<i>2016</i>
<b>Primes sur instruments conditionnels vendus</b>	<b>26</b>	<b>36</b>
<b>Position vendeuse Obligations assimilables du Trésor français</b>	<b>13 362</b>	
<b>Comptes de règlement sur titres</b>	<b>289</b>	<b>1 660</b>
<b>Créditeurs divers</b>	<b>1 359</b>	<b>1 487</b>
Dépôts de garantie		71
Etat - Impôt société à payer	277	127
Comptes courant minoritaires		426
Divers	1 082	863
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>1 438</b>	<b>1 377</b>
Charges à payer	1 296	947
Produits constatés d'avance	4	132
Divers	138	298
<b>Total</b>	<b>16 474</b>	<b>4 560</b>

## NOTE 9 - ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

*(en milliers d'euros)*

	<i>Capital</i>	<i>Réserves consolidées et autres</i>	<i>Report à nouveau</i>	<i>Résultats</i>	<i>Total</i>
<b>Capitaux propres au 31/12/2016 avant affectation</b>	<b>16 000</b>	<b>13 956</b>	<b>7 290</b>	<b>824</b>	<b>38 070</b>
Affectation du résultat 2016		(39)	463	(824)	(400)
<b>Capitaux propres au 31/12/2016 après affectation</b>	<b>16 000</b>	<b>13 917</b>	<b>7 753</b>		<b>37 670</b>
Résultat 2017				1 549	1 549
<b>Capitaux propres au 31/12/2017 avant affectation</b>	<b>16 000</b>	<b>13 917</b>	<b>7 753</b>	<b>1 549</b>	<b>39 219</b>
Affectation du résultat 2017		4	945	(1 549)	(600)
<b>Capitaux propres au 31/12/2017 après affectation</b>	<b>16 000</b>	<b>13 921</b>	<b>8 698</b>		<b>38 619</b>

## INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN

### NOTE 10 - ENGAGEMENTS

(en milliers d'euros)

	2017	2016
<b>Engagements donnés</b>		
Engagements de financement	6 857	14 651
<i>en faveur de la clientèle</i>	6 857	14 651
Engagements de garantie	23 065	20 355
<i>en faveur de la clientèle</i>	23 065	20 355
Engagements sur titres	3 970	5 180
<i>Titres à livrer en SRD au négociateur</i>	1 612	2 403
<i>Titres à livrer en SRD au donneur d'ordre</i>	2 358	2 777
<b>Engagements reçus</b>		
Engagements de financement		
<i>reçus d'établissements de crédit</i>		
Engagements de garantie	2 029	1 946
<i>reçus d'établissements de crédit</i>	2 029	1 946
Engagements sur titres	3 970	6 680
<i>Titres à recevoir en SRD du négociateur</i>	2 358	2 777
<i>Titres à recevoir en SRD du donneur d'ordre</i>	1 612	2 403
<i>Titres à recevoir pour compte propre *</i>		1 500

\* engagement d'achat d'obligations privées pour compte propre (titres de placement)

### NOTE 11 - ENGAGEMENTS REÇUS DE LA CLIENTÈLE

Les hypothèques immobilières reçues de la clientèle en garantie de leurs crédits et découverts s'élèvent, au 31 décembre 2017, à 97 411 milliers d'euros contre 91 414 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

Les cautions reçues de la clientèle en garantie de leurs engagements s'élèvent, au 31 décembre 2017, à 119 189 milliers d'euros contre 80 292 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

## NOTE 12 - ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

(en milliers d'euros)

Les instruments de taux d'intérêt négociés sur des marchés tant organisés que de gré à gré sont exprimés en valeur notionnelle des contrats traités (qu'il s'agisse de contrats à terme fermes ou de contrats d'options) et en valeur nominale touchant les échanges de taux d'intérêt. Les valeurs exprimées en devises ont été converties en euros au cours du change retenu pour la clôture des comptes.

	2017				2016			
	Marchés organisés		Marchés de gré à gré		Marchés organisés		Marchés de gré à gré	
	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX</b>								
<b>Couverture globale</b>	<b>1 125</b>				<b>18 500 11 250</b>			
Contrats fermes					18 500			
Opérations d'échange de taux d'intérêt*	1 125				11 250			
<b>Couverture affectée</b>	<b>60 488 23 549</b>				<b>54 509 22 836</b>			
Contrats conditionnels	60 488 23 549				54 509 22 836			
<b>Autres opérations</b>								
Contrats fermes								
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS SUR DEVISES</b>								
<b>Devises à recevoir</b>	<b>1 564</b>				<b>8 307</b>			
Change comptant								
Change à terme engagé en vue de couvrir les effets des fluctuations du cours des changes	1 564				8 307			
<b>Devises à livrer</b>					<b>1 538 8 366</b>			
Change comptant								
Change à terme engagé en vue de couvrir les effets des fluctuations du cours des changes					1 538 8 366			
<b>Couverture affectée</b>								
Contrats conditionnels								
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS SUR ACTIONS</b>								
<b>Couverture affectée</b>					<b>684</b>			
Contrats conditionnels					684			

\* Par convention, les swaps "achetés" sont les swaps pour lesquels la banque paie le taux fixe, les swaps "vendus" sont les swaps pour lesquels la banque reçoit le taux fixe.

### INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX

#### DURÉE RESTANT À COURIR ET VALEUR DE MARCHÉ

(en milliers d'euros)

	2017					2016 Total
	inf. à 3 mois	de 6 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	
<b>Achat sur marché de gré à gré</b>						
Nominal	278	6 229	8 882	46 224	61 613	65 759
Valeur de marché	9	50	181	892	1 132	2 053
<b>Vente sur marché organisé</b>						
Nominal						18 500
Valeur de marché						28 087
<b>Vente sur marché de gré à gré</b>						
Nominal		8	6 309	17 232	23 549	22 836
Valeur de marché			2	327	329	307

### INSTRUMENTS FINANCIERS SUR DEVISES

#### DURÉE RESTANT À COURIR

(en milliers d'euros)

	2017		2016 Total
	inf. à 3 mois	Total	
<b>Devises à recevoir</b>			
Change à terme	1 564	1 564	8 307
<b>Devises à livrer</b>			
Change à terme	1 538	1 538	8 366

### INSTRUMENTS FINANCIERS SUR ACTIONS

(en milliers d'euros)

	2017		2016 Total
	Total	Total	
<b>Achat sur marché organisé</b>			
Nominal			684
Valeur de marché			144

# INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

## NOTE 13 - INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

(en milliers d'euros)

	2017	2016
<b>Produits des opérations</b>		
● avec les établissements de crédit	7	28
Produits sur prêts	7	28
● avec la clientèle	5 483	5 005
Produits sur créances clientèle	5 472	4 979
Produits sur autres opérations	11	26
<b>Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>	138	81
Revenus sur titres de placement	95	72
Étalement de la prime sur titres de placement	37	
Primes sur titres émis	6	9
<b>Autres opérations</b>	222	
Produits sur instrument à terme	222	
<b>Total</b>	<b>5 850</b>	<b>5 114</b>

## NOTE 14 - INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

(en milliers d'euros)

	2017	2016
<b>Charges des opérations</b>		
● avec les établissements de crédit	820	718
Charges sur emprunt	376	186
Charges sur titres reçus en pension livrée	110	
Charges sur instruments à terme	334	532
● avec la clientèle	250	329
Charges sur titres donnés en pension livrée	6	8
Charges sur comptes à terme	230	303
Charges sur autres opérations	14	18
<b>Charges sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>	35	43
Étalement de la prime sur titres de placement	35	43
<b>Autres opérations</b>	15	1 674
Charges sur instrument à terme	15	1 674
Divers		
<b>Total</b>	<b>1 120</b>	<b>2 764</b>

## NOTE 15 - REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE

(en milliers d'euros)

	2017	2016
sur titres de placement		92
sur parts dans les entreprises liées cédées au cours de l'exercice	253	813
<b>Total</b>	<b>253</b>	<b>905</b>

## NOTE 16 - COURTAGES ET COMMISSIONS

(en milliers d'euros)

	2017	2016
<b>Produits de courtages et commissions</b>	<b>10 007</b>	<b>7 216</b>
Opérations sur titres	4 310	3 701
Autres opérations	5 697	3 515
<b>Charges de courtages et commissions</b>	<b>1 148</b>	<b>1 001</b>
Opérations sur titres	448	412
Autres opérations	700	589
<b>Résultat net sur commissions</b>	<b>8 859</b>	<b>6 215</b>

## NOTE 17 - PRODUITS ET CHARGES DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION

(en milliers d'euros)

	2017	2016
Titres de transaction	(389)	257
Opérations de change	171	328
Opérations sur instruments financiers	(1)	106
<b>Total</b>	<b>(219)</b>	<b>691</b>

## NOTE 18 - PRODUITS ET CHARGES DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS

(en milliers d'euros)

	2017	2016
Plus-value sur titres de placement	123	38
Moins-value sur titres de placement	(84)	(116)
(Dotations)/Reprises de provision	192	(92)
<b>Total</b>	<b>231</b>	<b>(170)</b>

## NOTE 19 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

	2017	2016
Charges refacturées	152	218
Loyers reçus		125
Remboursement charges d'exploitation		266
Divers	20	35
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>172</b>	<b>644</b>
Moins value immobilière	237	
Charges diverses	7	12
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>244</b>	<b>12</b>

## NOTE 20 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

	2017	2016
Frais de personnel (note 21)	6 142	5 574
Autres frais administratifs *	3 135	3 202
<b>Total</b>	<b>9 277</b>	<b>8 776</b>

\* Le montant global annuel des jetons de présence versé par la société mère à ses administrateurs a été de 44 900 euros en 2017 et de 40 000 euros en 2016.

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes en 2017 et 2016 a été respectivement de 79 800 euros et 80 060 euros .

Il n'y a pas eu d'honoraires des commissaires aux comptes facturés au titre des conseils et prestations de service entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes ni en 2017, ni en 2016.

## NOTE 21 - FRAIS DE PERSONNEL

*(en milliers d'euros)*

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Salaires	3 975	3 632
Charges sociales	1 784	1 579
Crédit Impôt Compétitivité et Emploi	(67)	(52)
Impôts, taxes et autres charges sur les rémunérations versées	450	415
<b>Total</b>	<b>6 142</b>	<b>5 574</b>

Le nombre moyen des salariés permanents employés au cours de l'exercice par les entreprises consolidées par intégration globale est de 60 personnes, contre 57 personnes sur l'exercice précédent.

## NOTE 22 - COÛT DU RISQUE

*(en milliers d'euros)*

	2016	Dotation	Correction actif d'impôt différé	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	2017
<b>Provisions pour dépréciation</b>						
Créances sur clientèle <i>(note 3)</i>	1 213	2 255*			(16)	3 452
Débiteurs divers <i>(note 5)</i>		45				45
Emplois divers <i>(note 5)</i>	174	30		(174)		30
<b>Total des provisions pour dépréciation de créances</b>	<b>1 387</b>	<b>2 330</b>	<b>-</b>	<b>(174)</b>	<b>(16)</b>	<b>3 527</b>
<b>Provisions pour risques et charges :</b>						
Indemnités de fin de carrière	177	29	88**			294
Provision risque prud'homal	166			(45)		121
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>343</b>	<b>29</b>	<b>88</b>	<b>(45)</b>	<b>-</b>	<b>415</b>

\* La dotation aux provisions de 2 255 277 euros a été classée pour :  
- 80 020 euros à la provision des intérêts sur les créances douteuses, et sont donc une charge du produit net bancaire;  
- les 2 175 257 euros restant en dotation aux provisions font partie intégrante du coût du risque.

Le coût du risque pour l'exercice 2017 contribue aux résultats pour - 2 357 254 euros provenant de :

<i>reprise de provisions pour dépréciation utilisée</i>	174 000
<i>reprise de provisions pour dépréciation non utilisée</i>	16 261
<i>reprise de provisions pour risques et charges</i>	45 105
<i>récupération de créances amorties</i>	5 586
<b>total produits</b>	<b>240 952</b>

<i>dotation de provisions pour dépréciation créances Clientèle</i>	- 2 175 257
<i>dotation de provisions pour dépréciation autres créances</i>	- 75 505
<i>dotation de provisions pour risques et charges</i>	- 28 827
<b>total charges</b>	<b>- 2 250 762</b>

**Contribution nette aux résultats - 2 009 810 euros**

\*\* Au 31 décembre 2016, la provision pour indemnités de fin de carrière avait été comptabilisée après impact d'impôt sur les sociétés.

Au 31 décembre 2017, cette provision est comptabilisée avant impact d'impôt sur les sociétés, entraînant un reclassement de l'actif d'impôt différé de 88 milliers d'euros.

**NOTE 23 - RÉSULTATS EXCEPTIONNELS**  
(en milliers d'euros)

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Produits exceptionnels		6
Charges exceptionnelles	(4)	(17)
<b>Total</b>	<b>(4)</b>	<b>(11)</b>

**NOTE 24 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**  
(en milliers d'euros)

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Charges des impôts courants de l'exercice	744	389
<b>Charges/(Produits) de l'impôt sur les sociétés</b>	<b>744</b>	<b>389</b>

\* \*

\*

# BILAN CONSOLIDÉ

Après

## Actif

(en euros)

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Opérations interbancaires et assimilées <i>(note 2)</i>	<b>142 908 367</b>	<b>67 455 541</b>
Opérations avec la clientèle <i>(note 3)</i>	<b>149 131 638</b>	<b>131 093 552</b>
Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable <i>(note 1)</i>	<b>23 002 142</b>	<b>13 398 139</b>
Participations, activité de portefeuille et parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme	<b>234 097</b>	<b>183 713</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles <i>(note 4)</i>	<b>1 626 230</b>	<b>1 118 400</b>
Autres comptes de régularisation et actifs divers <i>(note 5)</i>	<b>3 966 097</b>	<b>6 282 491</b>
	<b>320 868 571</b>	<b>219 531 836</b>



# AU 31 DÉCEMBRE 2017

## Répartition

### Passif

(en euros)

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Opérations interbancaires et assimilées (note 6)	<b>13 218 025</b>	<b>22 272 040</b>
Opérations avec la clientèle (note 7)	<b>249 775 446</b>	<b>151 361 138</b>
Dettes représentées par un titre (note 7)	<b>1 766 500</b>	<b>2 916 380</b>
Autres comptes de régularisation et passifs divers (note 8)	<b>16 874 072</b>	<b>4 959 631</b>
Provisions pour risques et charges (note 22)	<b>415 005</b>	<b>342 855</b>
Intérêts minoritaires	<b>-</b>	<b>9 295</b>
Capitaux propres part du groupe (hors FRBG) (note 9)	<b>38 819 523</b>	<b>37 670 497</b>
<i>Capital souscrit</i>	<i>16 000 000</i>	<i>16 000 000</i>
<i>Réserves consolidées et autres</i>	<i>22 819 523</i>	<i>21 670 497</i>
	<b>320 868 571</b>	<b>219 531 836</b>



13, boulevard Haussmann 75009 Paris - France  
Tél. : +33-1 47 70 90 80 - Fax : +33-1 47 70 37 79  
[secretariat@banquewormser.com](mailto:secretariat@banquewormser.com) - [www.banquewormser.com](http://www.banquewormser.com)  
Banque Wormser Frères est le nom commercial de la Banque d'Escompte  
S.A. au capital de 16 000 000 Euros - R.C. Paris B 562 102 913





13, boulevard Haussmann 75009 Paris - France  
Tél. : +33-1 47 70 90 80 - Fax : +33-1 47 70 37 79  
secretariat@banquewormser.com - www.banquewormser.com  
Banque Wormser Frères est le nom commercial de la Banque d'Escompte  
S.A. au capital de 16 000 000 Euros - R.C. Paris B 562 102 913